

République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
DANS L'AFTOUT-SUD ET LE KARAKORO

PASK II



RAPPORT D'AVANCEMENT DU PTBA
AU DEUXIEME SEMESTRE 2017
(Situation au 31 décembre 2017)



Table des matières

1. RESUME EXECUTIF	5
2. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET	7
3. ETAT D'AVANCEMENT DU PTBA 2017.....	11
3.1 Evènements marquants de l'année 2016/17.....	11
3.2 Analyse des bénéficiaires du projet	11
3.3 Couverture géographique du projet.....	12
3.4 Réalisations technico-financières du PTBA 2017	13
3.5 Défis majeurs 2017 et concrétisations	13
3.6 Concentration des activités et synergie entre les Composantes.....	13
3.7 Ciblage	14
3.8 Résultats obtenus et activités réalisées par Composante	16
COMPOSANTE 1 : Restauration des sols, mobilisation et gestion des eaux de surface..	17
COMPOSANTE 2 : Développement des systèmes agricoles, d'élevage et de valorisation des ressources naturelles, et soutien aux systèmes de production vulnérables aux changements climatiques	27
COMPOSANTE 3 : Appui au développement local	45
COMPOSANTE 4 : Gestion du Projet.....	54
4. Réalisations financières (31/12/2017)	61
5. Mise en œuvre du plan de passation de marchés	63

SIGLES ET ACRONYMES

AAF	Assisant Administratif et Financier
AAFP	Assisant Administratif et Financier Principal
AAFS	Assisant Administratif et Financier Secondaire
ADC	Agents Communaux de Développement
AFD	Agence Française de Développement
AGLC	Association de Gestion Locale Collective
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ASE	Assistant Suivi Evaluation
CAF	Cellule Administrative et Financière
CC	Changement Climatique
CCC	Cadre Communal de Concertation
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols / Défense et restauration des sols
CDD	Community Driven Development
COSTAB	Table des Coûts
COSOP	Options Stratégiques pour le Programme-Pays
CPMP-SR	Commission de passation des marchés publics du secteur rural
CPP	Comité de Pilotage du Projet
CRAF	Comité Régional d'Attribution de Financement
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSE	Cellule du Suivi-évaluation
CT/SE	Coordonnateur Technique des antennes chargé de SE
CV	Comité Villageois
CVA	Comité Villageois d'Aménagement
DT	Diagnostic territorial
ENFVA	Ecole Nationale de Formation et Vulgarisation Agricoles
EV	Equipe Villageoise
EVA	Equipe Villageoise d'Aménagement
FAIE	Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIEC	Fonds d'Investissements et à l'échelle Communale
FPMA	Fonds des Pays Les Moins Avancés
GIZ	Coopération technique allemande
GRDR	Groupe de Recherche pour le Développement Rural
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IEC	Information, Education, Communication
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MA	Ministère de l'Agriculture
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MP	Microprojet
OP	Organisation Paysanne
OR	Organisation Rurale
PACA	Projet d'Appui aux Communes de l'Assaba
PASK	Projet de Lutte contre la Pauvreté dans la zone de l'Aftout Sud et du Karakoro
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PGBD	Progiciel de Gestion de Base de Données
PGRNG	Projet de Gestion des Ressources Naturelles du Guidimaka
PP	Périmètre pastoral

PPM	Plan de passation des marchés
PRODEFI	Projet de Développement de Filières Inclusives
ProGRN	Programme de Gestion des Ressources naturelles
PROGRES	Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Équipement Communal et de Structuration de Producteurs Ruraux.
PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
RSE	Responsable du Suivi Evaluation
RMP	Revue à mi-parcours
SE	Suivi & Evaluation
SIG	Système d'Information Géographique
SSE	Système de Suivi Evaluation
ST	Secrétariat Technique
SYGRI	Système de Gestion des Résultats et de l'Impact
VAINCRE	Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale

1. RESUME EXECUTIF

L'année 2017 a été riche en événements, particulièrement importants dans la vie du projet. Une revue du portefeuille FIDA en Mauritanie et de formulation d'un nouveau COSOP pour la période 2019 – 2024 a été conduite au mois de septembre 2017. Un exercice conjoint entre le FIDA et le Gouvernement qui a permis de formuler un nouveau COSOP pour la période indiquée, en phase avec la SCAPP et les stratégies sectorielles qui en découlent. Ce processus a également permis finaliser et valider une note conceptuelle d'une nouvelle phase du PASK II sous l'appellation PROGRES, fondée sur la mise à l'échelle des activités réussies du PASK II sur la même zone d'intervention que PRODEFI à partir de juin 2019 – date d'achèvement du PASK II –, dans le cadre du développement de l'approche programme-pays du FIDA en Mauritanie.

Cette année a également été marquée par la désignation du PASK II lauréat du prix Genre du FIDA 2017 pour la Division Afrique de l'Ouest et du Centre en récompense des efforts consentis par l'équipe du projet sur la promotion du Genre, le soutien à l'activité économique des femmes et l'autonomie économique des femmes et leur insertion dans la vie active.

L'exécution du PTBA 2017 a été entamée par l'organisation d'un atelier interne de compréhension commune et de planification opérationnelle par composante et par Moughataa avec la participation de toute l'équipe du projet (UGP et Antenne Kankossa – Ould Yengé) dès l'obtention de l'Avis de Non-objection du FIDA, en vue de forger une même compréhension des objectifs, des stratégies et des activités prévues dans ce PTBA. Ce fut, en plus, une occasion de définir et de planifier ensemble les synergies à développer entre les composantes pour avoir de meilleurs résultats.

Elle s'est traduite par l'adoption et la concrétisation sur le terrain des stratégies et approches retenues à l'issue de la revue à mi-parcours du projet conduite fin 2016, notamment en ce qui concerne (i) la concentration des activités autour des sites développés au cours des années antérieures, et (ii) le développement de l'approche participative à travers les DT.

Ainsi, grâce notamment aux multiples exercices de DT conduits par l'équipe du projet, le processus de concentration des activités autour de grappes de villages qui deviendront à terme de véritables pôles de développement a été mis en œuvre au cours de l'identification des MP FAIE, des projets FIEC, des sites d'aménagements en CES/DRS, et des sites de construction de seuils en gabions. L'implication des jeunes et des femmes qui constituent le groupe cible du projet a été privilégiée en ce qui concerne le ciblage des bénéficiaires.

Pour la restauration des sols dégradés, l'aménagement de 1 261 Ha en CES/DRS dans 31 sites (sur les 1 200 Ha prévus) a été réalisé en HIMO par les AGLC au niveau de la Moughataa de Ould Yengé, et par les Comités villageois et équipes villageoises d'aménagement au niveau des Moughataas de Mbout et Kankossa. Le suivi de l'exécution des travaux a été assuré par les trois Délégations régionales de l'Agriculture des Wilayas de la zone d'intervention du projet en concertation de l'équipe mise en place par le projet.

Pour la mobilisation des eaux de surface, la mise en œuvre du programme de construction de petits ouvrages hydrauliques a permis la construction en HIMO de 29 ouvrages en gabions au lieu des 26 initialement prévus, pour une superficie totale estimée à 145 hectares au lieu des 110 initialement prévus. Les travaux de réhabilitation de deux barrages ont été attribués à une entreprise nationale (EGBR-TP). Les travaux de réhabilitation sont achevés pour le barrage de Lekleibiya et sont suspendus à Loureima du fait du non-respect par l'entreprise des spécifications techniques demandées. Les travaux reprendront au premier trimestre 2018 suite aux résultats positifs des tests de résistance menés par le Laboratoire National des Travaux publics sur la partie déjà coulée du mur de parafouille.

Dans le cadre du développement des systèmes agricoles, d'élevage et de valorisation des ressources naturelles, les contrats signés en juin 2017 avec 3 ONG pour l'appui/encadrement des porteurs et bénéficiaires des projets FIEC et microprojets FAIE ont été résiliés pour non-respect des termes de

référence de leurs missions. Leurs rôles ont été repris par les techniciens du projet au cours du second semestre 2017, soutenus par les services déconcentrés basés en région. 19 DT ont été réalisés dans les trois Moughataas avec la participation active de la Responsable ciblage, genre et jeunes. Pour le FAIE, 127 MP ont été conventionnés et financés. 60 paysans-relais ont été formés sur le Zaï agricole.

Pour le soutien aux systèmes de production vulnérables aux changements climatiques (FEM), trois CEP (Champ Ecole Paysan) de Zaï agricole ont été mis en place au niveau de chacune des trois Moughataas. Ils sont suivis, encadrés et supervisés par les Délégations régionales du Ministère de l'Agriculture sur la base de conventions signées avec le projet en avril 2017. Pour le zaï forestier, il est convenu de se baser sur les expériences de la GIZ, active dans les trois Moughataas dans le domaine. La campagne d'ouverture manuelle de 700 km de pare-feu a été mise en œuvre en novembre 2017. Et dans le cadre de l'appui au maraîchage, 91 OR ont bénéficié de lots de matériels horticoles, produits phytosanitaires, intrants agricoles et motopompes.

La campagne simultanée d'alphabétisation/IEC n'a pu démarrer au cours de l'exercice du fait du retard excessif pris dans le processus de recrutement des ONG par la Commission sectorielle en charge du dossier, en dépit du lancement de la procédure au premier mois du second semestre 2017. Les activités sont de ce fait reportées au premier trimestre 2018.

En ce qui concerne le FIEC, 55 projets ont été validés au titre du cycle 2017 du FIEC dont 33 projets sont dans le domaine de l'hydraulique, 19 projets dans le secteur de l'élevage, 2 projets dans le secteur des infrastructures agropastorales, et 1 est un projet de désenclavement. La contribution des bénéficiaires est évaluée à 10%. Le recrutement des entreprises par les Commissions communales s'est déroulé conformément aux orientations fixées en accord avec la Mission de supervision de mai 2017. La mise en œuvre des travaux a démarré au cours du troisième trimestre 2017.

En marge des missions d'identification des projets FIEC 2017, organisées par les équipes du Projet, des réunions de sensibilisation et d'information ont été animées à l'attention des 21 CCC notamment sur leurs rôles et missions de même que sur les opportunités de financement offertes par le Projet, à travers le FAIE et le FIEC.

Pour la gestion du projet, la réorganisation interne du projet, compte tenu de la disponibilité budgétaire réduite, a été mise en œuvre : suppression de l'antenne de Mbout et la prise en charge des activités de cette antenne par ses spécialistes basés au niveau de l'UGP également basée à Mbout, et la fusion des antennes de Kankossa et Ould Yengé.

En termes de réalisations financières de l'exercice 2017, Le taux de réalisations financières sur base des engagements au 31/12/2017 est de 91% (soit 6 508 000 USD), et de 60% hors engagements. Le taux d'exécution physique du PTBA 2017 est de 73% au 31 décembre.

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

2.1 Note récapitulative

Le tableau ci-après représente le résumé du Projet PASK II.

TABLEAU 1 : Fiche synoptique du Projet

Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture		
Titre du Projet	Projet de Lutte contre la Pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro		
Objectif global	Accroître les revenus et améliorer les conditions de vie des populations rurales les plus pauvres et notamment des femmes et des jeunes		
Objectif spécifique	Construire, dans la zone du projet, un tissu économique et social, basé sur la valorisation des ressources naturelles, durable et inclusif des ménages ruraux pauvres, en particulier des femmes et des jeunes (H/F)		
Composantes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Restauration des sols, mobilisation et gestion des eaux de surface ; 2. Appui aux systèmes agricoles, d'élevage et de valorisation des ressources naturelles ; 3. Appui au développement local ; 4. Gestion et coordination du projet 		
Finalité sous projet FEM	Accroître la résilience des communautés rurales pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques sur les ressources en eau et les systèmes de production agricoles		
Composantes de FEM	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atténuation des risques de baisse de productivité et de la production induits par l'impact des changements climatiques 2. Amélioration de la résilience des systèmes d'élevage et de production animale en zones oasiennes et semi-arides 3. Augmentation de l'efficacité des systèmes d'irrigation et de la gestion de l'eau 4. Renforcer les capacités d'adaptation des systèmes de production en milieu rural aux impacts des changements climatiques 5. Gestion 		
Bailleurs de fonds	FIDA / FEM / Gouvernement mauritanien		
Durée	8 ans (2012 à 2020)		
Coût du Projet (en USD)		MONTANT INITIAL	MONTANT REVISE
	FIDA	27 400 000	16 120 000
	Don FEM	3 500 000	3 640 000
	Gouvernement	5 200 000	5 460 000
	Bénéficiaires	2 300 000	780 000
	TOTAL	38 400 000	26 000 000
Date de lancement	Mai 2014		
Date d'entrée en vigueur	Juin 2012		
Date de démarrage effectif	Août 2014(1 ^{er} décaissement)		
Date de mission de la revue à mi-parcours	17 octobre au 4 novembre 2016		
BENEFICIAIRES	Financement	DCP	RMP
	FIDA	21 000 ménages	21 000 ménages
	FEM	17 200 ménages	28 300 ménages
	Pour FIDA, 21 000 ménages, 125 000 personnes (dont femmes : 30 000 et jeunes de 15 à 24 ans : 20 000)		
Zones d'intervention	Zones rurales de « Moughataas » Mabout, Ould Yengé et Kankossa		

2.2 Contexte

Le Projet de lutte contre la Pauvreté dans l'Aftout-Sud et le Karakoro – PASK II est dans sa deuxième phase. La première phase a débuté en 2002 et s'est achevée le 31/12/2009. Le PASK II s'inscrit dans le cadre de la politique de mise en œuvre par le gouvernement mauritanien en matière de lutte contre la pauvreté rurale, d'accroissement de la sécurité alimentaire, de maîtrise et de valorisation de la ressource en eau et de préservation de l'environnement.

Sur le plan local, les objectifs du projet traduisent les orientations des stratégies et politiques définies par les programmes régionaux de lutte contre la pauvreté (PRLPs) des wilayas d'intervention du Projet, à savoir le Gorgol, l'Assaba et le Guidimaka. Le groupe cible du PASK II est constitué des ménages ruraux pauvres et très pauvres (essentiellement des petits agriculteurs/éleveurs) des trois Moughataa d'intervention.

2.3 Stratégies et approches

Globalement, la stratégie de ciblage du PASK II combine :

- **Un ciblage géographique**, réalisé par le Projet, par le choix de la zone globale d'intervention et celui des villages prioritaires, en fonction du degré de pauvreté et d'exposition au changement climatique, de potentialités économiques et de certaines opportunités techniques (possibilités de mobilisation des eaux de surface en particulier),
- **Un ciblage sur les deux groupes spécifiques que sont les femmes et les jeunes** sera réalisé par le choix des activités du Projet, et des mesures spécifiques au sein de chacune d'elles,
- **Un ciblage intra-communautaire**, réalisé par les communautés elles-mêmes sur leurs membres les plus vulnérables et par le Projet au travers de méthodes et d'instruments auto-ciblants (ententes foncières, travaux HIMO, etc.).

2.4 Finalité et Objectifs général/spécifique

L'objectif général du PASK II est de :

« Accroître les revenus et améliorer les conditions de vie des populations rurales les plus pauvres et notamment des femmes et des jeunes. Pour y parvenir, il ambitionne spécifiquement de construire, dans la zone du projet, un tissu économique et social basé sur la valorisation des ressources naturelles, durable, et inclusif des ménages ruraux pauvres et couches vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes »

Le PASK II est également financé par le FEM-FPMA. L'objectif majeur de ce projet additionnel est de :

« Renforcer la résilience des communautés rurales dans le but de faire face aux impacts négatifs des changements climatiques, notamment sur les ressources en eau et les systèmes de production agricoles »

Dans ce cadre, les activités qui y sont programmées sont complémentaires de celles définies dans le premier projet (FIDA). Cet objectif majeur se décline en quatre objectifs spécifiques :

- Adapter les systèmes de production agricole vulnérables au changement climatique ;
- Renforcer la résilience des systèmes d'élevage au changement climatique ;
- Améliorer l'efficacité des systèmes de gestion de l'eau et leur adaptation au changement climatique ;
- Renforcer les capacités d'adaptation des systèmes de production dans les zones rurales aux impacts du changement climatique.

2.5 Composantes du projet

La mise en œuvre du projet est articulée autour de 4 composantes dont :

- Composante 1 : Restauration des sols, mobilisation et gestion des eaux de surface ;

- Composante 2/FEM : Appui aux systèmes agricoles, d'élevage et de valorisation des ressources naturelles et Soutien pour l'adaptation des systèmes de production agricole vulnérables aux changements climatiques
- Composante 3 : Appui au développement local ;
- Composante 4 : Gestion de projet

2.6 Groupes cibles et bénéficiaires

Le groupe cible du PASK II est constitué des ménages ruraux pauvres et très pauvres (essentiellement des petits agriculteurs/éleveurs) des trois Moughataa d'intervention.

TABLEAU 2 : Répartition des objectifs par Moughataa

DESIGNATION	TOTAL PROJET	MBOUT (43%)	Kankossa (37%)	Ould Yengé (20%)
Nombre ménages	21 000	9 030	7 770	4 200
Nombre personnes	125 000	53 750	46 250	25 000

- Un tiers des ménages dirigés par des femmes.
- Autres cibles :
 - 30 000 femmes pauvres appartenant à la population active (15 à 65 ans),
 - 20 000 jeunes (15 à 24 ans) : 9 000 jeunes hommes et 11 000 jeunes femmes.

Pour le FEM, le nombre de bénéficiaires attendu a été révisé à 28 300 ménagés au lieu de 17 200 ménages prévus dans le DCP.

2.7 Financement du projet

Le financement du projet est comme suit :

FINANCEMENT INITIAL	FINANCEMENT REVISE (RMP)
Montant : 38,4 millions \$EU dont	Montant révisé : 26 millions USD dont :
- FIDA (PRET/DON) : 27,4 millions \$EU (71%)	- FIDA (PRET/DON) : 16, 12 millions \$EU (62%)
- DON FPMA FEM : 3,5 millions \$EU (9%)	- DON FPMA FEM : 3,64 millions \$EU (14%)
- GOUVERNEMENT : 5,2 millions \$EU (13%)	- GOUVERNEMENT : 5,46 millions \$EU (21%)
- BENEFICIAIRES : 2,3 millions \$EU (6%)	- BENEFICIAIRES : 0,78 millions \$EU (3%)
	(en raison de l'absence du cofinancement de 9,5 millions)

2.8 Partenariat stratégique (ProGRN, GRDR, VAINCRE)

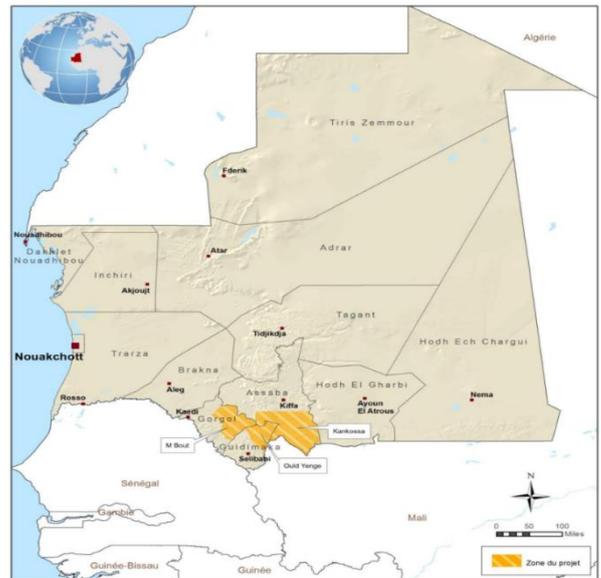
Les Partenaires de mise en œuvre du Projet sont :

- **Le ProGRN**, programme appuyé par la coopération allemande qui prolonge le PGRNG pour exécuter les aménagements sur les versants prévus dans la première composante et jouer le « rôle de pôle de compétences » pour l'appui aux AGLC et d'autres domaines (SIG par exemple) ;
- **Le GRDR** pour assurer l'exécution de la phase préparatoire à la réalisation des micro-barrages et jouer le « rôle de pôle de compétences » dans d'autres domaines ;
- **Le programme VAINCRE** pour la mise en œuvre du FIEC (composante 3) et des actions connexes.

2.9 Zone intervention

Le Projet intervient dans les zones comprenant l'ensemble des zones rurales des « Moughataas » de M'bout (« willaya » du Gorgol), Ould Yengé (« willaya » du Guidimakha) et Kankossa (« willaya » de l'Assaba).

CARTE : ZONE D'INTERVENTION DU PROJET



3. ETAT D'AVANCEMENT DU PTBA 2017

3.1 Evènements marquants de l'année 2016/17

Une mission de supervision conjointe du FIDA et du Gouvernement s'est déroulée du 7 au 19 mai 2017 pour effectuer la 5^{ème} supervision du Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro (PASK II). Des recommandations ont été émises pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du PTBA 2017, dont les plus importantes sont :

- La revue des APD/DAO des 6 barrages sur la base de l'option retenue, en impliquant les Bureaux ayant réalisé les études initiales sur ces sites ;
- Le financement des MP FAIE sans attendre la constitution de lots minimum de projets, suppression de l'ANO du FIDA et révision du manuel de procédures ;
- La définition plus précise du programme de travail des 3 ONG recrutées pour le suivi des FAIE et des FIEC ;
- L'incitation des bénéficiaires des CES/DRS à la participation aux activités de zaï agricole ;
- La formalisation d'un partenariat avec un groupement pour la mise en œuvre de zaï forestiers sur 3 sites pilotes en 2017 ;
- Le regroupement de l'ensemble des travaux de forage et de les attribuer avec entente directe à la Société Nationale des Forages et des Puits dans le cadre de la mise en œuvre des projets FIEC ;
- La décentralisation de la saisie des données comptables, révision du paramétrage du logiciel comptable et instauration d'un suivi comptable des avances ;
- La révision du manuel de procédures administratives, comptables et financières.

Une mission de revue du portefeuille, de formulation du COSOP et de rédaction d'une note conceptuelle de la nouvelle phase du PASK II sous l'appellation PROGRES, ainsi que la révision du cadre logique de FEM (au niveau des effets) a été effectuée du 04 au 15 septembre 2017.

3.2 Analyse des bénéficiaires du projet

En termes de bénéficiaires, les résultats attendus du Projet en 2017 sont :

- Pour le PASK II : 17 000 ménages bénéficiaires dont 7 000 nouveaux ménages. Les anciens ménages bénéficieront d'autres appuis pour pérenniser leurs bénéfices.
- Pour le FEM : 25 000 ménages bénéficiaires dont 23 000 nouveaux ménages

Le tableau suivant résume le nombre de bénéficiaires.

TABLEAU 3 : Répartition des bénéficiaires attendus par Moughataa

BENEFICIAIRES	PASK II					FEM				
	OBJECTIF FIN PROJET	CUMUL 2017	OBJ 2017	REAL 31/12/2017	% Réal	OBJECT IF DCP	OBJECTIFS REVISES RMP	OBJ 2017	REAL 31/12/2017	% Réal
Ménages	21 000	19 089	17 000	12 356	73%	17 200	28 300	23 000	7 456	15%
Personnes	125 000	109 761	100 000	44 646	45%	86 000	135 000	100 000	22 281	15%
OP/OR	250	176	200	104	58%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Professionnels de métiers	200	241	60	99	99%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

En termes de ménages bénéficiaires, 73% des objectifs ont été atteints en 2017.

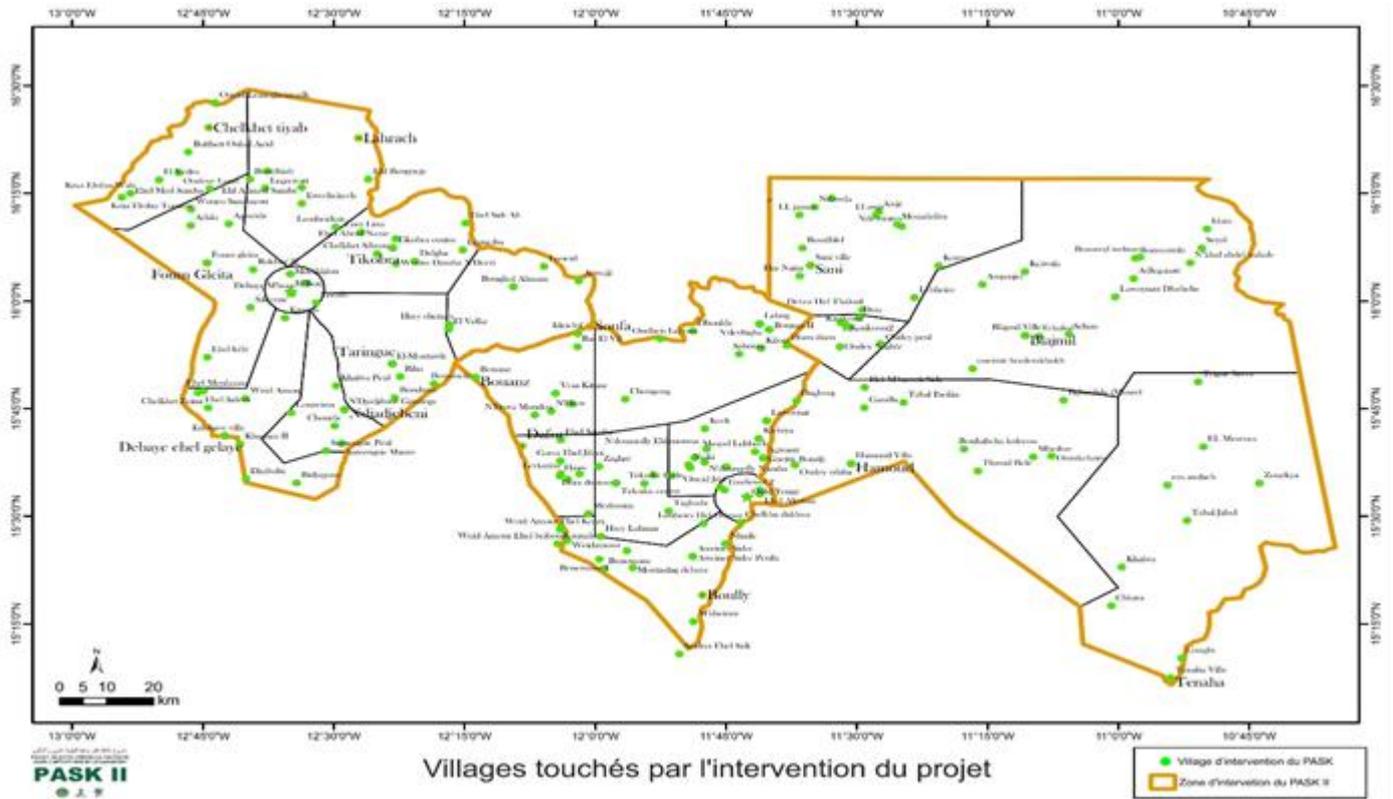
3.3 Couverture géographique du projet

272 villages sont bénéficiaires des activités du projet suivant le tableau ci-dessous :

TABLEAU 4 : Communes et villages bénéficiaires du Projet

MOUGHATAA	ZONES D'INTERVENTION		ZONES BENEFICIAIRES		% COUVERTURE	
	Commune Total	Villages Total	Communes couvertes	Villages bénéficiaires	% Communes Couvertes	% Villages couverts
KANKOSSA	5	398	5	77	100%	19%
MBOUT	9	356	9	97	100%	27%
OULD YENGE	7	175	7	98	100%	56%
TOTAL	21	929	21	272	100%	29%

Les 21 communes dans les 3 Moughataas ont été appuyées par le projet et 29% des villages sont couverts par ses activités de concentration. Par rapport à l'année 2016, 91 nouveaux villages sont bénéficiaires en 2017.



3.4 Réalisations technico-financières du PTBA 2017

Les réalisations technico-financières au 30 juin 2017 sont résumées comme suit :

COMPOSANTE	Taux de réalisation Techniques	Taux de réalisation Financière
Composante 1	86 %	104%
Composante 2-FEM	57 %	64%
Composante 3	52 %	127%
Composante 4	96 %	105%
TOTAL	73 %	91%

3.5 Défis majeurs 2017 et concrétisations

Compte tenu des orientations ci-dessus citées, la concrétisation des principaux défis en 2017 est :

PRINCIPAUX DEFIS POUR 2017	CONCRETISATION DES DEFIS EN 2017
<ul style="list-style-type: none"> • Intensification de la concentration des activités autour des grappes de villages et de la synergie entre les composantes; • Mise en œuvre des activités ayant un impact rapide auprès des bénéficiaires tout en assurant la durabilité; • Implication des jeunes et des femmes ; • Mise en œuvre de DT dans les zones de concentration 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration des activités autour des 272 villages bénéficiaires depuis 2015 • Les MP FAIE, les MP FIEC, les activités d'alphabétisation et d'IEC ont été mises en oeuvre pour avoir un impact rapide auprès des bénéficiaires ; • Les jeunes et les femmes sont les bénéficiaires des MP FAIE • 10 DT réalisés en 2017

3.6 Concentration des activités et synergie entre les Composantes

La synergie entre les Composantes constitue un des facteurs déterminants de l'atteinte des objectifs du PASK II, notamment au niveau des ménages bénéficiaires finaux des activités du Projet.

En 2017, le projet a poursuivi et renforcé les activités de concentration et de synergie entre les composantes. Différentes stratégies ont été mises en œuvre par le Projet pour développer et améliorer la synergie entre les Composantes :

PREVISIONS	CONCRETISATIONS EN 2017
Elaboration de PTBA concerté et partagé, notamment sur les objectifs communs de toute l'équipe ;	Le 12 janvier, un atelier de partage du premier draft du PTBA a été réalisé. L'ANO a été obtenu le 02 février.
Planification des activités de synergie entre les composantes d'une façon participative ; partage et diffusion des informations et documents produits ;	Lors de l'atelier de présentation du PTBA validé, une planification détaillée par composante suivi d'une planification opérationnelle et budgétaire par trimestre a été organisée à Mbout avec la participation de toutes les antennes et de la CAF.

PREVISIONS	CONCRETISATIONS EN 2017
Amélioration de la communication entre les Composantes, les équipes des antennes et des partenaires ;	Avec la fusion des antennes, la communication s'est beaucoup améliorée. L'antenne de Mbout participe aux réunions de l'UGP et à Kankossa lors des missions de l'un des cadres de l'UGP, tous les spécialistes participent aux réunions. Les consultants recrutés (FEM et composante 1) organisent des réunions en présence des spécialistes et les cadres de l'UGP
Organisation des réunions périodiques d'échanges et de partage (mensuelles, trimestrielles) ;	Au moins 6 réunions d'équipe ont été organisées.
Suivi conjoint des résultats	En cours de planification pour le moment

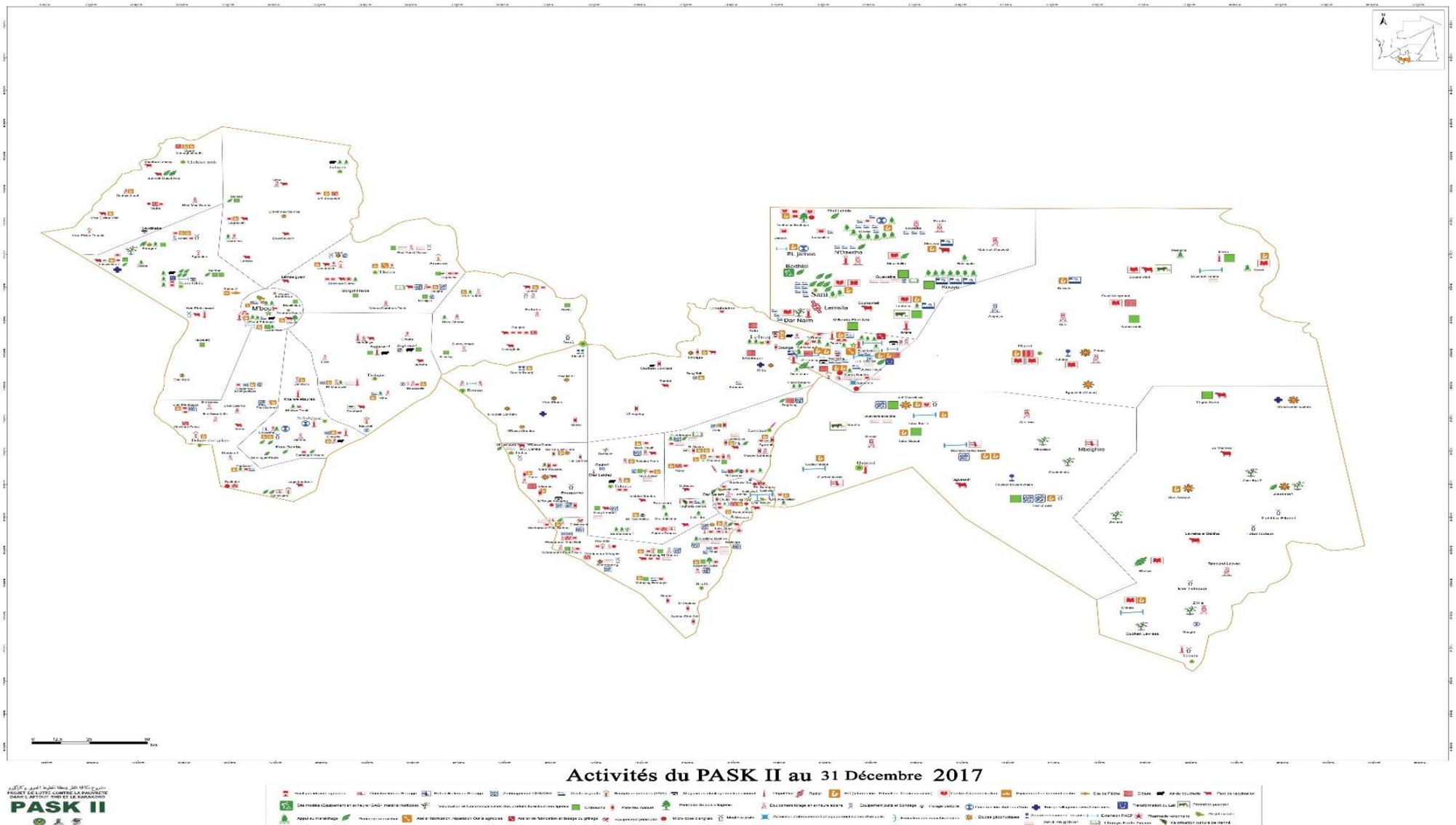
3.7 Ciblage

Pour le ciblage géographique, le principe de concentration des activités autour des grappes de village partageant le même territoire, mis en œuvre en 2016 qui est à la base de la stratégie de ciblage du projet a été intensifié en 2017 par l'organisation de 10 DT et le ciblage des sites abritant des ouvrages en gabions dans des sites de concentration. La carte ci-après représentant la répartition spatiale de l'ensemble des activités réalisées servira de guide afin d'identifier l'implantation de nouvelles activités. Elle sera actualisée régulièrement et partagée avec l'ensemble de l'équipe au cours des réunions de coordination.

Pour le ciblage intracommunautaire, l'outil DT est adapté et généralisé dans les sites de concentration. Pour l'année 2017, l'équipe du PASK II a organisé 15 DT.

Pour le ciblage de genre et jeunesse, plus d'efforts sont réalisés pour sensibiliser les jeunes, et surtout les jeunes femmes sur les opportunités du FAIE. La participation des jeunes dans la formation des artisans prévue au niveau de la composante 2, et spécialement dans le domaine de la réparation des pompes solaires est un exemple concret. Et, au cours des sensibilisations FAIE, le projet a bien clarifié que les individus et les petits producteurs sont également éligibles aux MP FAIE.

CARTE : Ciblage géographique/Zone de concentration des activités du projet (voir format agrandi, en Annexe.)





Cette composante vise à « *étendre les superficies cultivables et à sécuriser la production agricole par des aménagements de mobilisation des eaux de surface et de protection et restauration des sols qui permettront, en outre, de réduire l'érosion et le ravinement sur les versants, l'intensité des écoulements et l'ensablement dans les thalwegs* ».

COMPOSANTE 1 : Restauration des sols, mobilisation et gestion des eaux de surface

La réalisation de cette composante a été confiée à des organisations rurales, créant ainsi une incitation forte à leur émergence et à leur consolidation. Les modalités de mise en œuvre permettent, au travers de travaux de type HIMO et de modalités contractuelles innovantes, de leur transférer ainsi qu'à leurs membres les plus vulnérables des ressources conséquentes.

La composante I, à l'image des expériences de l'année 2016, continue à appuyer l'émergence et le perfectionnement d'acteurs locaux professionnels (artisans, organisations rurales, micro entreprises) dans les métiers (réalisation, maîtrise d'œuvre, fourniture de biens et services) liés à ces travaux ainsi que le transfert de technologies et de savoir-faire en matière d'encadrement.

Une assistance technique locale (un ingénieur GR) a été recrutée pour appuyer la mise en œuvre technique des activités de la Composante I. Elle s'occupe de (i) la planification des activités et, sur cette base, (ii) de l'appui à la formulation des programmes conjoints de travail avec les partenaires de la mise en œuvre de la composante, (iii) du suivi de la mise en œuvre des programmes conjoints de travail, (iv) du contrôle de la qualité des dossiers techniques et de leur validation, de même que les processus de formulation des accords sociaux préalables au déploiement d'investissements, (v) du suivi du respect des délais, (vi) de l'appui technique aux équipes de l'UGP et des Antennes du projet en ce qui concerne l'amélioration de la synergie entre les composantes du projet, et (vii) de l'appui/conseil du Coordonnateur du projet en ce qui concerne la gestion globale de la Composante.

1. Résultats attendus et obtenus de la composante 1

Les résultats attendus et obtenus sont comme ci-après.

Par rapport au Cadre logique révisé au cours de la RMP, les résultats attendus sont :

RESULTATS	Indicateurs	Valeurs initiales	Valeurs finales	Objectifs initiaux 2017	Réalisations Décembre 2017	Résultats cumulés 31/12/2017	% Réal/PTBA
<i>Effets /Composante 1 : Les sols dégradés sont restaurés et les eaux de surfaces sont mobilisées et gérées</i>	Superficie (ha) mise en valeur en amont/en aval	0/0	186/10	30/05	ND/ND	ND/ND	NA
<i>Produit 1.1 : Au moins 4600 Ha sont aménagés par des ouvrages en pierres-sèches</i>	Superficie aménagée avec des ouvrages en pierres-sèches réalisés conformes aux normes de qualité	0	4600	1 200	1261	2 807	100%
<i>Produit 1.2 : 8 digues à déversoir bétonné réalisées et 2 réhabilitées</i>	Nombre de digues à déversoir bétonné réalisées/réhabilitées	0	8/2	0/2	0/2	0/2	100 %

Par rapport aux indicateurs des autres produits au cours de la RMP, les résultats atteints sont :

INDICATEURS	Objectifs Fin de projet	Objectifs révisés RMP	Objectifs révisés 2017	Réalisé 31/12/2017	Résultats cumulés 31/12/2017	% Réal / PTBA
<i>Superficie aménagée en CES/DRS (ha)</i>	9 000	4 600	1261	1 261	2 807	100%
<i>Barrages réhabilités</i>	24	10	2	2	2	100%
<i>Bassins et mares de rétention étudiés et construits</i>	24	10	2	0	0	0%

INDICATEURS	Objectifs Fin de projet	Objectifs révisés RMP	Objectifs révisés 2017	Réalisé 31/12/2017	Résultats cumulés 31/12/2017	% Réal / PTBA
<i>Petits ouvrages hydrauliques</i>	N/A	N/A	26	29	29	100%
<i>APS/APD/DAO (nouveaux barrages)</i>	24	14	4	0	14	0%
<i>Montant HIMO (000 MRO)</i>	1 227 800	1 227 800	70 000	56 283	309 732	80%
<i>Professionnels des métiers formés</i>	150	210	60	60	202	100%

En 2017, 1 261 Ha ont été aménagés en CES/DRS suivant les contrats signés avec les AGLC/CV dans les 3 Moughataas (752 Ha à Ould Yengé, 240 Ha à M'Bout et 267 Ha à Kankossa). 60 paysans aménagistes ont été formés sur les techniques d'aménagements. La réalisation des travaux d'aménagements en CES/DRS a été effectuée sous forme de HIMO.

Concernant la réhabilitation des barrages, les travaux sont achevés pour Lekleibiya (Ould Yengé) alors qu'ils sont suspendus à Loureima (Mbout) à cause du non-respect des spécifications techniques par l'entreprise EGBR-TP. Une première expertise technique a été mobilisée en accord avec le Ministère de l'Agriculture, afin de déterminer les travaux à reprendre par l'entreprise. Une autre expertise complémentaire a été menée par le Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP) pour mesurer la résistance du béton coulé sur place par essais au scléromètre. Le rapport de cette expertise a donné des résultats concluants et les travaux seront repris dans le courant de la troisième semaine de février 2018.

Le projet a formulé et mis en œuvre un programme de construction de petits ouvrages hydrauliques ciblant la construction en HIMO de 26 ouvrages hydrauliques (seuils en gabions de type I et II, diguettes filtrantes, seuils de protection de cuvette) dont 13 à Ould Yengé, 10 à Kankossa et 3 à Mbout. La mise en œuvre de ce programme a finalement permis de construire 29 ouvrages au lieu des 26 prévus, du fait qu'il s'est avéré à la mise en œuvre que certains sites nécessitaient des traitements complémentaires. La superficie totale aménagée est estimée à 145 hectares au lieu de 110 hectares prévus, soit un accroissement de 30%.

2. Activités détaillées prévues par sous composante

2.1 Restauration des sols dégradés

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la sous-composante 1, un consultant national a été recruté pour la formulation du programme d'aménagement CES/DRS du PASK II sur une superficie de plus de 1 200 Ha dans les 3 Moughataas par la mise en place de cordons pierreux et/ou digues filtrantes.

Trois conventions de partenariat ont été signées avec les Délégations régionales du Ministère de l'Agriculture des Wilayas du Gorgol, de l'Assaba et du Guidimaka afin d'assurer la supervision et le suivi des travaux d'aménagement. Trois techniciens GR ont été recrutés pour accompagner les paysans bénéficiaires et suivre les travaux. Les délégations régionales et les trois techniciens ont travaillé sous la coordination de l'Assistant technique à la mise en œuvre de la Composante I du projet.

Les critères de sélection des sites en matière des ouvrages CES/DRS sont comme suit :

- Absence de conflits fonciers dans la zone d'intervention ;
- Existence de bénéficiaires actifs, engagés, intéressés par la mise en valeur de superficies cultivables additionnelles ;
- Existence d'un potentiel agricole mis en valeur ou sylvo pastoral aménageables ;
- Existence d'une carrière accessible dans un rayon inférieur ou égal à 8 Km des sites aménageables
- Existence d'une main d'œuvre locale conséquente engagée à mettre en œuvre les travaux d'aménagement.

▣ Identification de nouveaux sites CES/DRS (1261 Ha pour 31 sites)

Sur les 1200 Ha prévus en 2017, le projet a identifié une liste de 31 sites totalisant une superficie de 1 261 Ha à aménager en CES/DRS avant le début de la saison des pluies 2017 dont 6 à Kankossa pour une superficie de 267 Ha, 8 à Mbout pour une superficie de 242 Ha et 17 à Ould Yengé pour une superficie de 752 Ha.

L'aménagement a commencé au début du mois d'avril 2017

Au 31 décembre 2017, le taux d'exécution des travaux en CES/DRS est estimé à 95 %. Le taux d'exécution a été de 90% (soit environ 200 ha) à Mbout, de 100% (soit 772 Ha) à Ould Yengé, et de 95% (soit 254 Ha) à Kankossa.

Pour atteindre l'objectif de 4 600 Ha aménagés fixé à la RMP, 1 800 Ha supplémentaires ont été identifiés au cours

du quatrième trimestre 2017, dans le cadre du programme d'aménagement 2018, de sorte à ce que les dossiers techniques correspondant puissent être finalisés dès janvier 2018 et les travaux entamés courant février 2018.



Tableau : Sites aménagés en CES/DRS

Moughataa	Commune	Contractant	Nombre site	Superficie Ha	Longueur ML	% Moughataa
Kankossa	Hamoud	CVA	3	140	28 000	
	Kankossa	CVA	1	60	12 000	
	Sani	CVA	2	67	12 000	
Sous totaux Kankossa			6	267	52 000	21%
Mbout	Edebaye Ehl Guelaye	CVA	1	50	10 000	
	Tarenguet	CVA	2	33	5 700	
	Tikobra	CVA	4	137	27 400	
Sous totaux Mbout			7	220	43 100	17 %
Ould Yengé	Leweinatt	AGLC Ndoumelly	5	265	53 000	

Moughataa	Commune	Contractant	Nombre site	Superficie Ha	Longueur ML	% Moughataa
	Tektake	AGLC N'doumolly (35 ha) AGLC Adel Assaba (50 ha)	2	85	17 000	
	Bouilly	AGLC Adel Assaba 3 sites pour 47 Ha et AGLC Bourgou 7 sites pour 355 ha	11	422	84 800	
Sous totaux Ould Yengé			18	772	154 800	62 %
Totaux			31	1 261	249 900	

Structuration et formalisation des bénéficiaires au niveau des AGLC, mise en place des comités villageois d'aménagements et signature de contrats

Cette phase de structuration, de formalisation et de reconnaissance légale est importante pour que les AGLC se voient officiellement attribuer le mandat de gestion des ressources naturelles.

Au niveau de la Moughataa de Ould Yengé, 17 contrats ont été signés avec 3 AGLC fonctionnelles et déjà installées, soit un contrat par site d'aménagement.

Dans les Moughataas de Kankossa et Mbout, le PASK II a contracté avec 14 Comités villageois d'Aménagement, dont six à Kankossa et huit à Mbout.

Par ailleurs, un programme de soutien à l'émergence d'AGLC dans la Moughataa de Kankossa a été initié par les services régionaux du MEDD appuyés par le ProGRN et le PASK II, qui a été validé par le FIDA. Il s'agit



d'un processus multi-acteurs, piloté par les services du MEDD en partenariat avec l'Administration territoriale, les Communes et les villageois, qui devront aboutir à un nombre minimal de cinq AGLC au cours de l'année 2017. Ce programme est toujours en attente de démarrage en dépit du fait qu'une convention ait été signée à cet effet entre le PASK II et le Ministère de l'Environnement. Dans l'attente de l'aboutissement de ce processus, le projet a continué à travailler avec les Comités villageois et équipes villageoises d'aménagement dans les Moughataas où il n'y a pas d'AGLC, en l'occurrence Kankossa et Mbout

Renforcement des capacités des AGLC/Comités villageois

Le renforcement des capacités des AGLC/Comités villageois prévu en 2017 pour assurer la viabilité de ces associations a été reporté au premier trimestre 2018, et devra démarrer dès la signature des contrats d'aménagement avec ces AGLC prévue début mars 2018. Il s'agit des formations pratiques sur l'organisation, la gestion financière et le développement des réseaux et des voyages d'échanges d'expériences auprès des sites aménagés et mis en valeur.

Mise en œuvre de l'aménagement proprement dit en CES/DRS

Les AGLC et les Comités villageois (CVA) ont été accompagnés et encadrés par des paysans aménagistes expérimentés pour la conduite des travaux d'aménagement en CES/DRS.

Au cours de l'aménagement, les paysans aménagistes, appuyés par les techniciens GR et l'ATN du projet, ont assuré la sensibilisation des AGLC et Comité villageois sur leurs rôles dans les activités de CES/DRS, sur les impacts des ouvrages et leur accompagnement dans la mise en œuvre proprement dite des aménagements.

Les travaux proprement dits ont commencé au mois d'avril par le ramassage des pierres et leur acheminement vers les sites identifiés à Ould Yengé. Trente et Une (31) conventions/contrats ont été signés entre le PASK II et les CVA/AGLC et tous les CVA/AGLC ont été équipés en matériels de travail (piques, pelles, barres à mine, marteaux, etc.).

▣ Suivi des travaux d'aménagement CES/DRS

A l'instar des expériences de 2016, la mise en œuvre de l'aménagement en CES/DRS a été réalisée en HIMO par une main d'œuvre fournie par les AGLC et les Comités villageois et Equipes villageoises.

L'encadrement technique et le suivi des travaux d'aménagement ont été assurés par les trois Directions Régionales du Ministère de l'Agriculture (DRA) des Wilayas avec l'appui d'un Assistant technique du projet et trois techniciens GR recrutés par le projet à cette fin.

Pour la campagne d'aménagement 2017, 60 % des terres aménagées se trouvent dans le Moughataa d'Ould Yengé (752 ha), 21 % (267 ha) à Kankossa et 19 % à Mbout (242 ha).

Au 31 décembre 2017, les travaux sont achevés à 99%. La réception finale des ouvrages est prévue à la fin du mois de février 2018.

▣ Formation de 60 nouveaux paysans aménagistes

En 2017, le projet a identifié et formé 60 nouveaux paysans aménagistes. Pour chaque site, au moins 2 personnes sont formées sur les techniques d'entretien et de réparation des ouvrages.

▣ Evaluation de l'état de mise en valeur des sites aménagés en 2015 et 2016

Au cours du premier semestre 2018, l'évaluation de l'état de mise en valeur des sites aménagés en 2015 et 2016 sera réalisée afin d'élaborer des stratégies et des plans d'action pour accompagner les producteurs dans la mise en valeur et la valorisation des aménagements CES/DRS réalisés. La mobilisation du fonds FAIE pourrait être envisagée afin de créer une synergie entre les composantes du projet et appuyer de véritables pôles de développement au bénéfice des producteurs.

2.2 Mobilisation et gestion des eaux de surface

Au second semestre 2016, le projet a lancé deux appels d'offres, un AO international pour la construction de 8 nouveaux barrages, et un AO national pour la réhabilitation de deux barrages, sur la base d'ententes foncières formalisées en 2015, qui fait suite à l'appel d'offres lancé en début d'année puis annulé pour raison de coûts excessifs. Suite au dépouillement des offres des entreprises, l'attribution du marché de réhabilitation de deux barrages a été proposée par la Commission sectorielle sur la base d'un prix moyen d'environ 1 300 USD/Ha, ce qui cadre avec le barème de prix acceptable en vertu des recommandations des missions de supervision du projet.

Par contre, le prix moyen proposé par les entreprises pour la construction des 8 nouveaux barrages, d'environ 17 350 USD/Ha, soit environ 377% du prix maximal à l'hectare fixé par les missions de supervision du projet en accord avec le Gouvernement, est de nature à rendre l'appel d'offres international infructueux.

Une solution alternative provisoire a été pensée et formalisée par le projet, qui porte sur la mise en œuvre d'un programme de construction de petits ouvrages hydrauliques dans la cadre de la sous-composante « Restauration des sols dégradés » (voir plus haut), qui permettra de contribuer à la progression vers l'objectif du projet en matière d'extension des superficies cultivables et d'amélioration de la productivité des terres agricoles.

De plus, pour les barrages dont l'appel d'offres international a été infructueux, les APD/DAO des six barrages seront repris par les Bureaux d'études qui ont réalisé les études initiales.

Travaux de réhabilitation de 2 barrages non-fonctionnels

En 2017, l'exécution des travaux de réhabilitation des barrages de Loureima (50 ha, situé dans la Moughataa de Mbout, Commune de Ndjadjebenni Gandéga) et Lekleibiya (30 ha, situé dans la Moughataa de Ould Yengé, Commune de Laweinatt) a été confiée à l'Entreprise EGBR-TP avec un délai contractuel de 4 mois. Les travaux de réhabilitation du barrage de Lekleibiya (Ould Yengé) sont terminés en 2017. Ceux de Loureima (Mbout) ont été suspendus au début de la saison des pluies du fait du non-respect par l'entreprise des spécifications techniques demandées. Une expertise technique spécifique a été mobilisée auprès du Laboratoire National des Travaux Publics en accord avec le Ministère de l'Agriculture, et une mission de mesure au scléromètre de la résistance du béton coulé a été conduite par le LNTP avec l'assistance projet et du Bureau de contrôle. Sur la base des résultats positifs obtenus à l'issue de cet exercice, l'entreprise a été autorisée à reprendre les travaux. Ceux-ci démarreront au début du mois de mars 2018 pour une durée de 45 jours.

Equipements autour des barrages réhabilités

Les travaux de mise en place d'un forage d'eau équipé d'un système de pompage à énergie photovoltaïque, d'un château d'eau de 20 m³ et d'un bassin d'irrigation de 10 m³, en aval de chacun de ces barrages avec accessoires d'irrigation et d'abreuvement, engagés en 2017 seront finalisés au cours du premier trimestre 2018. Les opérations de forages sont déjà achevées au niveau des deux sites. La construction des infrastructures de stockage commencera courant janvier 2018, et les équipements de pompage seront installés début avril 2018.

D'autres investissements seront également réalisés en 2018 autour des deux barrages conformément à la politique de concentration des activités du projet, notamment des microprojets FAIE, des aménagements CES/DRS intégrant la technique du ZAÏ agricole et forestier, et des appuis FEM en matière de soutien à la valorisation des ressources naturelles et animales.

Programme de construction de petits ouvrages hydrauliques

Le programme de construction de huit nouveaux barrages n'a pu être maintenu pour des raisons de prix excessifs proposés par les deux entreprises ayant soumissionné (17 350 USD/Ha en moyenne) par rapport au prix maximal recommandé suite aux missions de supervision de novembre 2015 et juin 2016, confirmé par la RMP (4 600 USD/Ha).

Pour atteindre l'objectif d'extension des superficies cultivables et d'amélioration de la productivité des terres agricoles, le projet, en accord avec le FIDA, a procédé à la formulation d'un programme de construction de 26 petits ouvrages hydrauliques (seuils en gabions, ouvrages en pierres libres, etc.) permettant la mise en valeur de superficies moyennes d'environ 5 hectares par ouvrage. Il s'agit d'ouvrage dont la longueur moyenne est de l'ordre de 50 à 150 mètres, et la hauteur moyenne de l'ordre de 1 à 2 mètres, qui permettent la mise en valeur d'une superficie



moyenne qui varie de 2 à 6 hectares par l'amélioration de l'infiltration de l'eau en amont et l'enrichissement de la qualité du sol.

Ils présentent l'avantage (i) de pouvoir être réalisés par les communautés, notamment organisées en AGLC, en HIMO, à des coûts relativement faibles, (ii) de ne pas comporter un potentiel de conflits du fait de la faiblesse des surfaces concernées, (iii) de contribuer au rechargement de la nappe phréatique, (iv) de servir à la fois d'ouvrages agricoles et de désenclavement, et (v) de pouvoir assurer la concentration autour de grappes de villages (possibilité de réaliser plusieurs ouvrages par grappe de villages).

La mise en œuvre de ce programme a permis la construction de 29 ouvrages au lieu des 26 prévus, du fait que certains sites nécessitaient des traitements complémentaires par rapport aux prévisions. La superficie totale aménagée dans ce cadre est estimée à 145 hectares au lieu des 110 prévus initialement.

- **Identification des sites probants pour les petits ouvrages hydrauliques**

Dès le début de l'année 2017, un programme d'identification de sites probants a été lancé simultanément avec l'identification du complément du programme d'aménagement par les cordons pierreux et digues filtrantes.

Sur les 26 ouvrages identifiés, 13 sont à Ould Yengé, 10 à Kankossa et 3 à Mbout, sur la base de la même démarche suivie pour les aménagements par des cordons pierreux et digues filtrantes au niveau de ces deux Moughataas. La superficie totale aménageable initialement ciblée s'élève à 110 hectares, répartie entre dix communes au niveau des trois Moughataas de la zone d'intervention du projet.

Tableau : Petits ouvrages hydrauliques par commune

<i>Moughataa</i>	<i>Communes</i>	<i>Nombre</i>	<i>Superficie (Ha)</i>	<i>Longueur (ML)</i>
<i>Ould Yengé</i>	Tektake	2	5	257.5
	Bouilly	7	20	867.5
	Leweinat	3	20	540
	Daffort	1	3	177.5
	<i>Sous totaux Ould Yengé</i>	13	48	1 842.5
<i>Kankossa</i>	Sani	3	11	350
	Kankossa	4	11	470
	Blajmil	1	15	40
	Hamoud	2	9,5	260
	<i>Sous totaux Kankossa</i>	10	46,5	1 120
<i>Mbout</i>	Tikobra	2	12	240
	Taraguel	1	3,5	177.5
	<i>Sous totaux Mbout</i>	3	15,5	417.5
<i>Totaux</i>		26	110	3 380

Selon la nature des ouvrages, 20 ouvrages sur 26 sont en gabions de type I et II.

Tableau : Superficies par type d'ouvrages

<i>Type d'ouvrages</i>	<i>Nombre</i>	<i>Superficie (ha)</i>	<i>Longueur (ML)</i>
Diguettes filtrantes	5	16	525
Seuil en gabions type II	11	30,5	1 505
Seuil de protection de cuvette (Lekleibiya)	1	12	350
Seuil en gabions type 1	9	51,5	1 000
<i>Totaux</i>	26	110	3 380

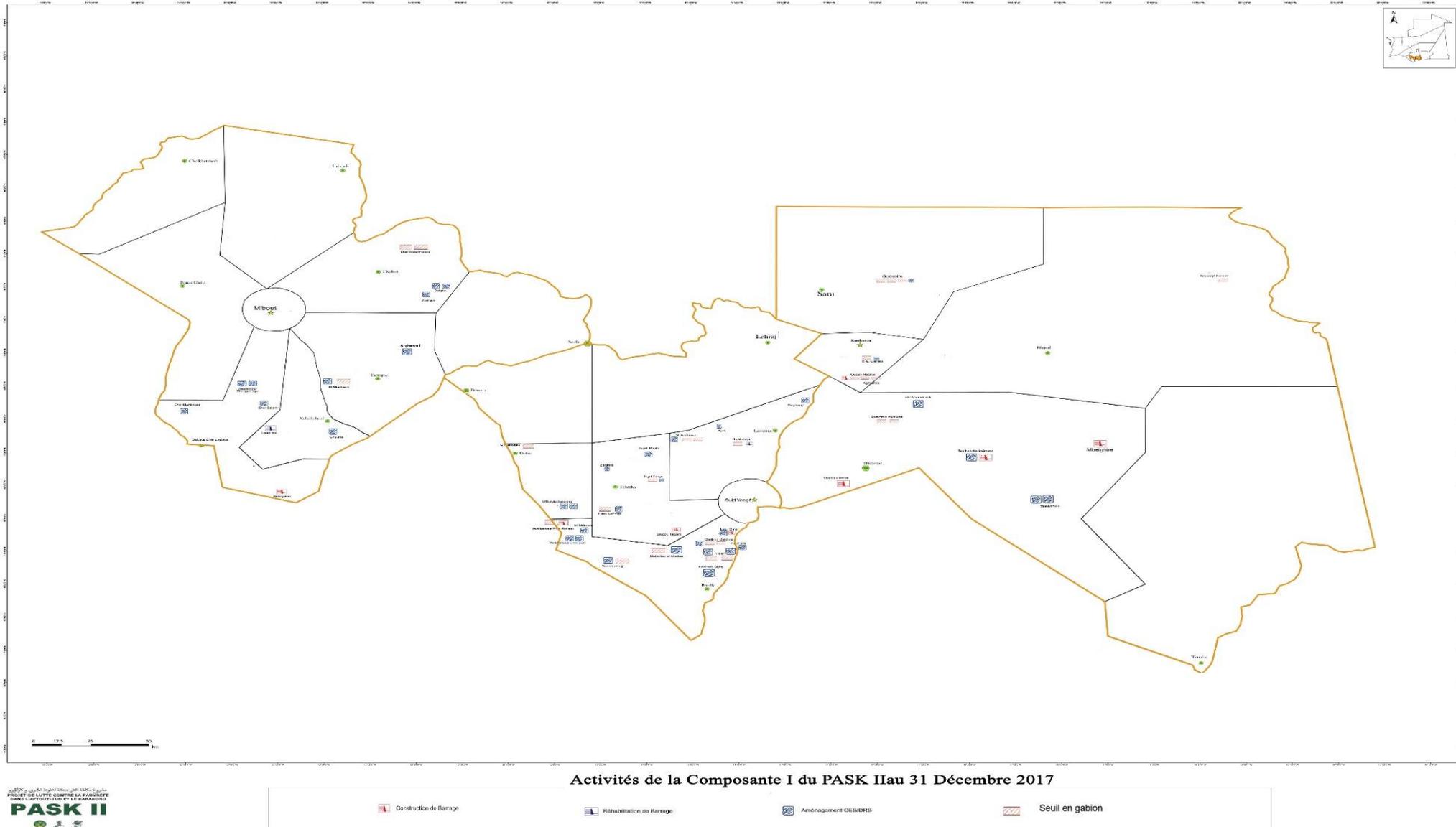
Des DT déjà entamés au niveau de ces sites, en perspective de la formulation participative de plans de mise en valeur au niveau de tous les sites, et des appuis que le projet peut mobiliser sur les autres composantes en vue d'assurer une mise en valeur optimale des 110 Hectares concernées.

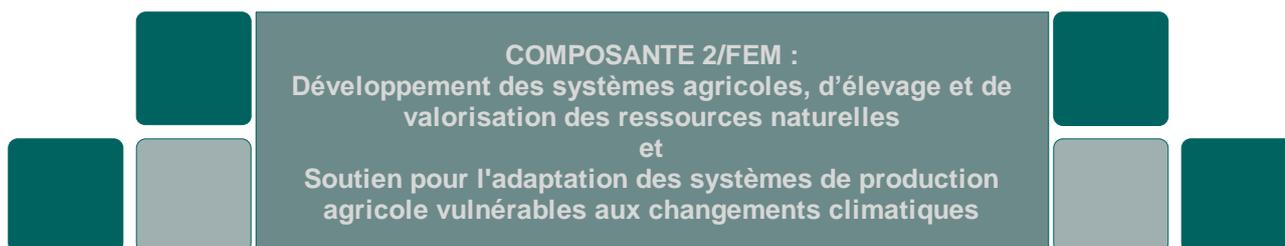
- Signature des conventions d'aménagement

Des protocoles d'accords ont été formalisés et signés avec les Comités villageois d'aménagement constitués au niveau de chacun des sites concernés. Le projet a, dans le cadre de l'opérationnalisation de ces contrats d'aménagement, soutenu les Comités villageois pour l'identification et la contractualisation avec un fournisseur de caisses en gabions et tissu géotextile. Les travaux de ramassage des pierres et les fournitures (Caisses et tissu) ont été entamés à partir juin 2017. Au 31 décembre 2017, le taux d'exécution des travaux est estimé à 96%.

Le même dispositif de contrôle/suivi de l'exécution des aménagements par les cordons et digues filtrantes a été étendu pour assurer le contrôle/suivi des travaux de réalisation de l'ensemble des ouvrages.

CARTE 1 : Aménagements en CES/DRS, barrages réhabilités et petits ouvrages hydrauliques (seuils en gabion)





L'objectif de cette composante est « *d'améliorer la sécurité alimentaire et de créer des emplois durables dans l'agriculture, l'élevage et les métiers connexes* » par la :

- ✚ Augmentation de la production et de la productivité des exploitations agricoles des groupes cibles, en priorité de leurs cultures vivrières et élevages domestiques, ainsi que par la valorisation et la mise en marché de ces produits, et
- ✚ Renforcement de l'offre de services et d'appui-conseil au niveau local ; et
- ✚ Renforcement des organisations paysannes pouvant contribuer et œuvrer de façon décisive dans ces domaines.
- ✚ L'amélioration de la résilience des producteurs et systèmes de production vulnérables aux changements climatiques.

COMPOSANTE 2: Développement des systèmes agricoles, d'élevage et de valorisation des ressources naturelles, et soutien aux systèmes de production vulnérables aux changements climatiques

Cette composante englobe les activités de la Composante II financées sur ressources FIDA, portant sur le développement des systèmes de production agricole, d'élevage et de valorisation des ressources naturelles, et celles de la Composante FEM financées sur ressources FMPA du FEM, portant sur l'amélioration de la résilience des producteurs et systèmes de production vulnérables aux changements climatiques.

Après la RMP, la Composante II hors FEM a été réorganisée en deux sous-composantes au lieu de trois. La « Sous-composante 2.1. *Renforcement des capacités des organisations paysannes en production agricole, élevage et valorisation des ressources naturelles* » et la « Sous composante 2.2. : *Appuyer l'analyse des systèmes de production et accès au conseil technique* ».

La composante 2/FEM est l'une des composantes qui vise à permettre l'augmentation de la production agricole et non agricole. Elle contribuera ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire par le biais de la commercialisation, et l'augmentation des revenus des ménages cibles en particulier les femmes et les jeunes.

1. Résultats attendus et obtenus

Les résultats attendus et obtenus sont présentés ci-dessous :

INDICATEURS	Objectifs Fin de projet	Objectifs révisés RMP	Objectifs 2017	Réalisé 31/12/2017	Résultats cumulés 31/12/2017	% Réal/ PTBA
<i>OR de base mises en place/appuyées</i>	250	60	35	56	71	160%
<i>Organisations inter villageoises appuyées</i>	20	20	11	11	11	100%
<i>Professionnels formés</i>	200	30	30	38	38	127%
<i>MP FAIE financés</i>	500	250	117	127	162	109%
<i>Personnes ayant bénéficié d'un conseil technico-économique</i>	5 000	1 000	350	493	1 258	141%

Un groupe de 29 OR ont reçu du projet un premier lot de matériels horticoles, de produits phytosanitaires, d'intrants agricoles et de systèmes d'exhaure entre janvier et février 2017 (7 à M'bout, 12 à Kankossa et 10 à Ould Yengé) dans le cadre des appuis au maraîchage. Un second groupe de 47 OR a également reçu les mêmes matériels et produits en décembre 2017 (8 à M'bout, 25 à Kankossa et 14 à Ould Yengé) dans le cadre des mêmes appuis. Et, un troisième groupe de 20 OR a été identifié courant décembre 2017 et recevra également les mêmes appuis en janvier/février 2018 (7 à Kankossa, 13 à Ould Yengé).

En juin 2017, trois ONG ont été recrutées (ONG ANADELP à Ould Yengé, ONG ECODEV à Kankossa et ONG AMAD à M'bout afin d'assurer l'encadrement et l'accompagnement des bénéficiaires/porteurs des microprojets FAIE et projets FIEC.

Les contrats signés en juin 2017 avec ces 3 ONG ont été résiliés pour non-respect des termes de référence de leurs missions. Leurs rôles ont été repris par les techniciens du projet au cours du second semestre 2017, soutenus par les services déconcentrés basés en région.

La mise en œuvre de 73 MP FAIE financés au cours du second semestre 2017 sera achevée au cours du premier trimestre 2018, ce qui porte le portefeuille du FAIE à mettre en œuvre pour l'exercice 2018 à 170 MP.

Sur les 80 prévus, 60 paysans relais ont été identifiés et ont bénéficié de renforcement de capacités sur les techniques du ZAI agricole.

2. Activités détaillées prévues par sous composante

2.1 Renforcement des capacités des organisations paysannes en production agricole, élevage et valorisation des ressources naturelles

L'objectif de cette sous-composante est de rendre fonctionnelles les Organisations paysannes de diverses natures (Organisations Rurales, Unions d'Organisations Rurales, Associations d'Organisations Socioprofessionnelles, Associations de Gestion Locale Collectives, Groupements de producteurs ou d'utilisateurs d'une infrastructure, Structures qui émergeront sous l'impulsion de la composante II du projet, etc.)

L'objectif additionnel de cette sous-composante, après intégration du financement FEM est : d'apporter des réponses cohérentes et adaptées au déficit de capacités locales qui constitue un obstacle à l'adaptation des systèmes de production au changement climatique dans la zone du projet.

Elle concerne : (i) la formation à l'échelle locale et l'organisation de campagnes de sensibilisation sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et l'agriculture au profit des communautés locales; (ii) la diffusion de l'information et de la documentation relatives aux pratiques traditionnelles de gestion durable des terres et de la conservation de l'eau; (iii) la formation des agro-éleveurs et les organisations d'agro-éleveurs en matière d'adaptation à la sécheresse; (iv) le renforcement des capacités à l'échelle centrale et locale en termes d'intégration des questions liées aux changements climatiques dans le processus de développement .

Les activités réalisées au cours de l'exercice 2017 sont :

2.1.1. Renforcement des capacités des organisations rurales et les acteurs locaux

Afin d'assurer une durabilité technique, économique et sociale des activités du Projet (notamment les MP FAIE/Projets FIEC), trois ONG (ONG ANADELP pour la Moughataa d'Ould Yengé, l'ONG ECODEV pour Kankossa et l'ONG AMAD pour Mbout) ont été recrutées en juin 2017 pour assurer l'encadrement/accompagnement des bénéficiaires/porteurs des microprojets FAIE et projets FIEC.

L'objectif de la prestation est de mettre à la disposition des porteurs et bénéficiaires des microprojets du FAIE et du FIEC (Promoteurs, comités de gestion etc.) un savoir-faire approprié pour un accompagnement de proximité et d'aider ces bénéficiaires à mieux mettre en œuvre leurs projets, à mieux les gérer, et à en assurer la durabilité.

Suite au non-respect par les trois ONG de leurs obligations contractuelles, et des termes de leurs mandats fixés par les TDR de leur mission, qui s'est traduit par un très faible niveau de mobilisation en région, l'absence de contacts avec les bénéficiaires ainsi qu'avec l'équipe projet, et la mauvaise qualité des rapports préliminaires reçus, totalement déconnectés de l'objet de la prestation, le projet a procédé à la résiliation des trois contrats en question. Le rôle de suivi/accompagnement initialement confié à ces ONG a été confié aux techniciens du projet soutenus par les services déconcentrés de l'Etat basés en région dont l'implication grandissante dans les activités du projet constitue un pilier de sa stratégie de sortie.

2.1.2. Formulation et déploiement de formations adaptées

Une série de formations pour le renforcement des capacités des bénéficiaires ont été formulées et déployées au cours du second semestre, en tenant compte des besoins des différents types de bénéficiaires des zones de concentration des activités du projet, principalement sur la base des besoins déterminés par bénéficiaires.

Au sein de ce programme, trois formations ont été organisées :

- **Les professionnels des petits métiers** : Une formation en maintenance/réparation des systèmes de pompage et d'irrigation a été organisée par l'ENFVA¹ du 18 au 23 décembre au profit de 18 jeunes issus des zones de concentration du projet, qui seront soutenus par des financements FAIE afin de devenir des prestataires locaux garantissant une offre de services au profit des producteurs de la zone.
- **Les auxiliaires vétérinaires** : Une formation de base a été également organisée en partenariat avec l'ENFVA du 28 septembre au 7 octobre 2017 au profit de 21 auxiliaires vétérinaires issus des 21 communes de la zone d'intervention du projet, conjointement identifiés par l'équipe du projet et les communes concernées, qui seront soutenus par le projet et travailleront à l'échelle de l'ensemble des parcs de vaccinations implantés sur les territoires des communes. Ils ont également été équipés en matériels et médicaments vétérinaires
- **Les paysans relais** : Une série de formations ciblées ont été organisées par les services régionaux du Ministère de l'Agriculture au profit des paysans-relais identifiés, notamment dans le cadre de la mise en place de CEP, afin qu'ils deviennent des vecteurs de diffusion des techniques du Zaï agricole au niveau de l'ensemble des sites aménagées en CES/DRS et des sites d'implantation d'ouvrages en gabions.

2.1.4. Mise à l'échelle du diagnostic territorial : 19 DT réalisés

Le DT constitue une étape importante pour établir la synergie entre les composantes assurant ainsi la concentration des interventions en vue d'augmenter l'impact du projet.

Lors de l'évaluation des CCC et de l'identification des projets FIEC 2017, l'équipe du projet a renforcé la sensibilisation sur l'approche genre et promotion des jeunes ainsi que sur les opportunités de financement du FAIE pour les jeunes au niveau des sites de concentration du PASK II. Ces sensibilisations ont permis aux membres des CCC de mieux comprendre les enjeux et les outils pour une meilleure prise en compte du genre tout en intégrant cette dimension dans la pratique de leur accompagnement.

Après 10 DT réalisés en autonomie par l'équipe du projet, 9 autres DT ont été conduits sous la supervision de la Responsable Genre, Ciblage et jeunes et ce en trois temps :

- Du 18 au 22 juillet 2017 : à Moybratt (Mbout) ; Liwa (Mbout) et Argahwa (Mbout),
- Du 24 au 29 juillet 2017 : Telamide Bele, Ehel Braek Sidi et Gueveire dans la Moughataa de Kankossa
- Du 30 juillet au 02 août 2017 : Lekleibiye, Taghada et Ndoumelly à Ould Yengé

Les 9 DT supervisés par la RCGJ ont permis la participation de 589 personnes dont 144 jeunes (femmes/hommes). Trois Cent Cinquante-Sept (357) femmes.

Les trois grands résultats obtenus suite à l'organisation des campagnes de DT sont :

- **Connaissances des dynamiques locales par le personnel du PASK II** : Cette série de DT a permis au personnel du PASK II, de comprendre l'ensemble des dynamiques (sociales, environnementales et économiques) des localités.
- **Communautés sensibilisées sur les stratégies du PASK II (Concentration, genre, ciblage)** : Les communautés bénéficiaires ont été sensibilisées en assemblée générale sur la nouvelle stratégie de concentration du projet, sa stratégie genre et promotion des jeunes et enfin sur les critères d'éligibilité aux MP FAIE. Des séances de sensibilisation sur l'importance de l'équité genre dans les sphères de décisions, tout comme la reconnaissance du rôle économique des femmes et des jeunes en milieu rural.

¹ Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole.

- **Identification de nouveaux besoins** : Au moins 15 idées de projet ont été identifiées à Mbout lors des DT et plusieurs d'entre elles se portent sur les besoins spécifiques des femmes et des jeunes.

La mise à l'échelle et la capitalisation de l'approche DT sera réalisée suivant les étapes suivantes : (i) systématisation et renforcement (aboutissant à un manuel illustré relatant de façon détaillée toutes les étapes théoriques et pratiques pour mettre en œuvre le diagnostic territorial), et (ii) organisation de routes d'apprentissage (entre les anciens et les nouveaux bénéficiaires des DT) pour partager et échanger des expériences. Cette mise à l'échelle sera facilitée par les spécialistes du projet et s'appuiera sur l'implication et les connaissances acquises par les bénéficiaires des nouvelles zones de concentration qui auront participé aux routes d'apprentissage ; iii) conduire les DT dans tous les sites de concentration.

2.1.6. Identification, montage et financement des MP FAIE

Il s'agit d'appuyer l'émergence et la mise en œuvre d'initiatives locales de développement de la production agricole, d'élevage et de la valorisation des ressources naturelles et de veiller à leur durabilité économique, sociale, et environnementale par des actions et activités additionnelles qui assurent l'adaptation au changement climatique. Ces initiatives seront financées à travers les ressources du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques (FAIE) et le fonds FEM.

a. Ciblage des bénéficiaires du FAIE

Pour 2017, avec l'objectif de concentration et de valorisation des investissements déjà réalisés, les 73 nouveaux MP FAIE ont été prioritairement identifiés dans les sites des autres investissements productifs et des équipements collectifs financés par le PASK II dans le cadre des autres composantes, notamment autour des deux barrages réhabilités en 2017, des aménagements CES/DRS réalisés en 2015 et en 2016, et des infrastructures et équipements mis en place dans le cadre du FIEC en 2015 et 2016 dans une optique de synergie avec les autres composantes. Les interventions du FAIE au cours de l'année 2017 ont été identifiés en observant une priorité aux MP portés par des femmes et jeunes.

Sur les Projets 73 MP FAIE 2017 financés, 8 sont portés par des groupes de jeunes dans les trois Moughataas de la zone d'intervention du projet. Ils sont actuellement en phase de démarrage.

b. Adaptation et mise et opérationnalisation du Schéma de démarche FAIE :

Un nouveau schéma de procédures FAIE a été développé à l'interne avec l'assistance de l'AT en approche participative recrutée à cette fin courant 2016. Il a permis un pilotage de l'identification des MP de façon plus internalisée, participative et intégrée à l'analyse du contexte local.

Par ailleurs, suite à la recommandation de la mission de supervision de mai 2017, afin de rendre plus fluide le financement des micro-projets (qui doit encore s'accélérer si l'on veut atteindre la cible de 250 FAIE d'ici à 2019) et éviter le découragement des bénéficiaires (en particulier des jeunes qui sont très mobiles), les MP FAIE sont, depuis le second semestre 2017, financés au fur et à mesure sans attendre la constitution de lots minimum de projets à soumettre. Pour faciliter ce processus, l'ANO du FIDA sur les lots de micro-projets FAIE n'est plus requis. Le manuel des procédures de la démarche FAIE sera révisé en conséquence et diffusé au cours du premier semestre 2018.

c. Financement de microprojets FAIE

127 MP ont été conventionnés et financés en 2017. Il s'agit de :

- Les conventions de financement relatives aux 54 MP formulés et approuvés en 2016-17 ont été signées et ont reçu leur première tranche de paiement pour un montant total de 115 199 368 MRO et au profit de 2356 bénéficiaires ;
- Les conventions de financement relatives aux 73 MP formulés et approuvés en octobre 2017 ont été signées et ont reçu leur première tranche de paiement. Le financement global de 73 MP FAIE s'élevé à 154 644 923 MRO et couvre 7 secteurs d'activités :

- Répartition par secteur des 54 MP FAIE approuvés en 2016-2017

Les 54 MP FAIE sont repartis entre 10 secteurs d'activités pour un nombre total de 2 356 bénéficiaires dont 1 578 femmes et 1 000 jeunes.

Tableau : Bénéficiaires des MP 54 FAIE approuvés en 2016

Secteurs	Répartition des MP FAIE par secteur d'activités					
	Nb MP	Nb Bénéficiaires				Coût MP (en MRO)
		Total	H	F	J	
Agriculture	25	1308	464	844	674	49 522 270
Artisanat	1	20	5	15	20	2 970 000
Artisanat agricole	2	33	9	24	7	4 786 100
Elevage	12	487	139	348	124	21 022 004
Energie	1	140	70	70	72	2 319 120
Pêche	1	7	7	0	2	2 915 000
PFNL	2	32	0	32	6	4 008 273
Sécurité alimentaire	3	256	60	196	71	7 782 000
Service	5	44	15	29	13	13 645 000
Transformation lait	2	29	9	20	11	6 229 601
Total général	54	2 356	778	1 578	1 000	115 199 368

- Répartition par secteur des 73 MP FAIE approuvés en octobre 2017

Les 73 MP FAIE sont repartis entre 7 secteurs d'activités avec 30 à Kankossa et M'Bout chacune et 13 à Ould Yengé.

Tableau : Bénéficiaires des MP 73 FAIE approuvés en octobre 2017

Secteurs	Répartition des MP FAIE par secteur d'activités					
	Nb MP	Nb Bénéficiaires				Coût MP (en MRO)
		Total	H	F	J	
Agriculture	13	15	137	60	173	24 044 000
Aviculture	1	0	12	8	12	1 550 000
Elevage	14	35	85	50	146	29 951 278
Energie	21	58	145	113	257	45 541 280
PFNL	6	10	36	33	46	12 073 365
Sécurité Alimentaire	2	9	6	5	20	6 008 000
Service	17	30	116	46	159	35 477 000
Total général	74	157	537	315	813	154 644 923

2.2 Appui à l'analyse des systèmes de production et l'accès au conseil technique

La stratégie d'intervention du projet par système de production et par Moughataa est disponible, réalisée de manière participative avec l'appui d'un consultant en 2015. Les réflexions menées en amont de cette stratégie ont permis de dégager les opportunités et les contraintes au développement des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et de proposer des solutions tout en capitalisant les expériences des autres intervenants dans la zone. Ce document sert comme base pour la définition des planifications opérationnelles par Moughataa.

2.2.1. Mise en place d'une base de données sur la zone d'intervention

Le projet travaille sur la capitalisation des expériences au niveau de ses différents sites d'intervention afin de constituer une base de données. Cette dernière complètera les informations recueillies au cours de l'enquête socio-économique de base. Elle sera enrichie au cours de l'année 2018, notamment par les données issues de l'enquête sur les effets du projet prévue au premier trimestre

2018. Les informations et données ainsi assemblées seront diffusées sur supports physique et électronique.

2.2.2. Identification, formation et mise en place de paysans relais

L'identification et la formation de 80 nouveaux paysans-relais en plus des 40 initialement identifiés ont été entamées, notamment en collaboration avec les services régionaux du Ministère de l'Agriculture. 60 sur 80 sont déjà formés sur les techniques du ZAI agricoles et seront, dès l'identification des 20 restants, soutenus par un paquet simple d'instruments de travail (appareil téléphoniques reliés au GFU du PASK II, kits simples de démonstration, etc.).

2.2.3 Mise en réseau des paysans relais

Les opérations de mise en réseau des paysans-relais, et d'échange d'expériences inter-Moughataas a été reportée à 2018. Elles seront menées dans le cadre de la mise à l'échelle du Zaï agricole au niveau des six sites prévus, en collaboration avec les services régionaux du Ministère de l'Agriculture.

2.2.4 Couverture médiatique

Au cours de l'année 2017, un ensemble d'activités avec les médias, de nature à assurer une grande visibilité des interventions du projet a été réalisé, en plus de la diffusion des rapports d'activités du projet, ainsi que de dépliants, notamment à travers :

- Rédaction et diffusion d'articles de presse ;
- Réalisation et diffusion de reportages photos.

Sous composante 2.4 FEM

La sous-composante FEM comporte quatre grandes parties ou thèmes qui traitent des questions liées à l'adaptation aux effets néfastes induits par les changements climatiques :

- Minimisation des risques de baisse de productivité et de la production agricole induits par l'impact aux changements climatiques ;
- Amélioration de la résilience des systèmes d'élevage et de production animale en zones oasiennes et semi-arides ;
- Hausse de l'efficacité des systèmes d'irrigation et la gestion de l'eau ;
- Renforcement des capacités d'adaptation des systèmes de production en milieu rural aux impacts des changements climatiques.

1. Résultats attendus et obtenus

Par rapport aux indicateurs révisés du Cadre logique de la sous-composante FEM au cours de la RMP du projet, les résultats attendus sont :

TABLEAU : Résultats attendus de FEM (suivant indicateurs révisés du CL au cours de la RMP)

INDICATEURS	Objectifs révisés RMP	Objectifs 2017	Réalisé au 31/12/2017	Résultats cumulés 31/12/2017	% réalisations
<i>Nombre de personnes / ménages ayant augmenté leur résilience au changement climatique</i>	135 000 / 28 300	34 200/6 000	22 281/3 909	87 181/ 14 909	65%/65%
<i>Superficie où la fertilité des sols est améliorée et les pratiques traditionnelles adoptées (ha)</i>	200	100	53	81	53%

INDICATEURS	Objectifs révisés RMP	Objectifs 2017	Réalisé au 31/12/2017	Résultats cumulés 31/12/2017	% réalisations
Nombre de projets FAIE / FIEC "verts" opérationnels	23	14	21	23	150%
Nombre d'ha implantés en bois villageois	50	50 ²	0	24	0%
Nombre de périmètres pastoraux réalisés (périmètres villageois)	26	6	2	11	33%
Puits et Forages Pastoraux installés sur les couloirs de transhumance	6	6	3	3	50%
Nombre d'ha gérés durablement pour la production de fourrage (périmètres pastoraux/pare feux)	745 / 29 310 ³	30 / 7 000 ⁴	10/7 000	665/ 22 310	33%/100%
Superficie de réhabilitation des sols et de gestion de gestion de la ressource en eau / CES	160	100	30	30	30%
Nombre de kits d'irrigation goutte à goutte installés	130	60	40	70	67%
Piézomètres / échelles limnométriques / pluviomètres installés	3/12/180	3/12/140	0/0/140	0/0/140	0%/0%/100%
Nombre de bénéficiaires FEM sensibilisés et formés (IEC, ateliers nationaux régionaux, formation techniques)	8 500	4 000	9 376	16 908	234%
AGLC créées / formées	14/25	14/25	0/11	0/16	0%/44%

Composante 1 : Minimiser le risque de baisse de productivité et de la production agricole induit par l'impact des changements climatiques :

Cette composante traite des risques de baisse de productivité et de la production induits par les changements climatiques. En effet, l'irrégularité et la baisse de la pluviométrie caractérisée par de courtes saisons de pluies (caractère aléatoire) et la dégradation et l'appauvrissement contribuent de manière importante dans la baisse de la production agricole, d'élevage et de ressources naturelles.

Pour mieux accompagner les spécialistes du projet dans la mise en œuvre des activités de la composante FEM, le FIDA a recruté un consultant international expert en changement climatique, qui apporte un appui/conseil au projet dans le cadre de la mise en œuvre des activités FEM.

Le consultant a effectué deux missions :

- **Du 6 au 19 mars** : il a organisé des missions de travail sur le terrain et des ateliers de planification avec les antennes au niveau de l'UGP de Nouakchott. Il a rencontré tous les services nationaux intervenant dans l'environnement et l'agriculture en Mauritanie (Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'environnement, la SONADER, GIZ, etc.)

Lors de son atelier de restitution, il a présenté une feuille de route dans laquelle, une planification détaillée de chaque composante/sous composante est décrite avec des annexes détaillées.

- **Du 4 au 16 septembre 2017** : Sa mission a été organisée conjointement avec la mission de définition du COSOP, le document Cadre de Coopération entre le FIDA et la Mauritanie pour la période 2019-2024. L'objectif de la mission est de réaliser : i) la synthèse des activités réalisées à la suite de la mission de supervision, ii) le suivi de la mise en œuvre au 2nd semestre des nouvelles

² 50ha dont 24ha à réhabiliter et 26ha de nouveaux sites à mettre en œuvre.

³ Superficie des périmètres pastoraux existants (625ha + 30ha de périmètres pilotes en 2017 et 90ha de périmètres supplémentaires en 2018) / 29 310ha dont 21 000ha de pare feu pour 2016 / 2017 / 2018 et 8 310ha réalisés en 2015

⁴ 30ha de périmètres pastoraux pilotes (3 périmètres de 10ha chacun) / 700km de pare feux soit 7 000ha

activités formulées lors de la RMP et des recommandations de la mission de supervision de mai 2017, iii) l'appui à la mise en œuvre des enquêtes socio-environnementales et du suivi cartographique environnemental des activités FEM du PASK II, iv) l'analyse de la durabilité de la composante FEM du Projet et l'identification des stratégies de sortie du Projet.

1.1. Sous composante 1 : Amélioration de la résilience des systèmes de production aux changements climatiques :

Ce volet comprend deux activités essentielles qui seront réalisées avec l'appui des services techniques déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et, dans la mesure du possible, l'assistance technique du ProGRN/GIZ : La technique du Zaï et la production de fertilisants organiques.

Ces deux activités sont achevées pour la technique du Zaï et en cours de préparation pour la seconde, notamment dans le cadre du test de mise à l'échelle prévu dans le cadre du PTBA 2018.

a. Vulgarisation de la technique du Zaï agricole et forestier :

Le Zaï est une technique de culture traditionnelle. Elle consiste à creuser de petites poches d'eau tout en disposant la terre excavée en arc de cercle à l'aval du trou de manière à capter les eaux de pluies. Il permet l'amélioration de l'infiltration de l'eau ; la récupération et la concentration de l'eau au pied des plantes et la fertilisation des sols par piégeage des particules fines apportées par le vent.

Dans son rapport de mission, le consultant AT FEM a défini les points essentiels de cette activité : (i) la détermination des sites pour la mise en œuvre de 3 Champs Ecoles Paysans (1 CEP par Moughataa), (ii) la formation/accompagnement de 60 paysans relais et (iii) le suivi des CEP.

- Identification des sites ;

L'identification des sites des trois CEP développés en 2017 a été faite rapidement par l'équipe du projet avec l'assistance technique du Consultant FIDA en charte de l'AT FEM :

Tableau : sites Zaï agricole

<i>Moughataa</i>	<i>Commune</i>	<i>Localité</i>
<i>Kankossa</i>	Sani	Gueveiré
<i>Mbout</i>	Tikobra	Delgha
<i>Ould Yengé</i>	Laweinat	N'doumellyDebaye

- Recrutement d'un prestataire :

Après plusieurs concertations avec les des ONG, des structures publiques spécialisées et des opérateurs locaux, le projet a finalement opté pour un partenariat avec les Délégations régionales de l'Agriculture de sa zone d'intervention pour la mise en œuvre des 3 CEP. Une convention a été signée avec chacune des trois délégations régionales pour les activités suivantes : (i) collaboration lors de l'identification des sites et des paysans relais ; (ii) formation des paysans relais pour le Zaï agricole et pour le compostage simple du fumier ; (iii) mise en œuvre des activités et leur coordination ; (iv) suivi en collaboration avec le PASK II. Les activités objet des conventions ont été mises en œuvre et achevées dans les délais prévus. La formation de 60 paysans relais en technique du Zaï agricole et forestière a été organisée au début du second semestre en étroite collaboration avec les trois délégations au niveau des trois CEP.

- Objectifs de la convention de partenariat avec les DRA

Le principal objectif des conventions est d'encadrer la réalisation de deux hectares au niveau de chaque CEP par la technique de zaï agricole, en particulier : (i) la sensibilisation, la formation de paysans, la vulgarisation des activités ; (ii) la coordination et le suivi des travaux.

TACHES DES DRA

RESULTATS ATTENDUS A LA FIN DU CONTRAT

Pour atteindre ses objectifs, les délégations régionales s'engagent dans la convention à :

- L'implication des équipes du PASK II dans l'ensemble des phases de l'activité ;
- L'implication des services techniques déconcentrés concernés (Ministère de l'Environnement et Ministère de l'Agriculture) ;
- La sensibilisation et la formation des paysans sur les techniques agricoles de Zai agricole
- La vulgarisation des activités
- La coordination des actions ;
- La tenue de fiches de présence journalière des paysans participants ;
- La production des rapports périodiques des différentes étapes du suivi ;
- L'élaboration d'un rapport global de capitalisation.
- La prise en charge des salaires et *perdiems* de l'agent de vulgarisation de base et du formateur ;
- La prise en charge des frais de supervision ;

Au terme de la présente convention, les principaux résultats et livrables attendus sont présentés ci-après :

Résultat 1 – Implantation CEP : Un site de 2ha est aménagé en milieu paysan en zai manuel agricole (10 000 poquets/ha) ;

Résultat 2 – Formation et vulgarisation :

- Fiches de présence journalière des paysans ;
- 20 membres organisations paysannes sont formés sur les techniques agricoles et les bonnes pratiques de gestion de la fertilité (chaque paysan a été formés pendant 5 jours sur le CEP) ;
- 20 protocoles d'accord entre les paysans relais et le PASK II pour la diffusion de la technique zai et des bonnes pratiques de gestion de la fertilité des sols

Résultat 3 – Coordination et Suivi des travaux :

- Bilan mensuel des activités réalisées et des dépenses au niveau de la Moughataa, avec un rapport partiel ;
- Rapport d'activité en fin de mise en œuvre, validé par le PASKII contenant : la définition des sites, de la mise en œuvre, des intervenants, des participants, des rendements agricoles et des impacts de l'activité.
- Rapport financier détaillé comprenant les justificatifs d'utilisation des ressources conformément à la nomenclature utilisée dans les Projet FIDA, qui sera soumis à audit dans le cadre des audits réguliers du PASK II.
- Les rendements à l'hectare sont mesurés et ont augmenté de 20% entre l'état de référence et la récolte de l'année de mise en œuvre ;

Mise en place des activités du Zai agricole juste à la veille de l'hivernage.

b. Promotion de la technique de fertilisation organique : compostage.

Sur la base de l'expérimentation réalisée dans le cadre de la mise en place des CEP, le projet soutiendra au cours du premier semestre 2018 la mise en place de trois compostières dédiées à titre pilote, qui seront portées par des producteurs dynamiques. Elles permettront de rendre disponible



de manière plus ou moins régulières une offre de fumier à la disposition des petits producteurs maraîchers dans un premier temps.

Suivant les résultats obtenus suite à la mise en place de ces trois compostières, le projet financera la mise à l'échelle de cette activité afin d'en faire profiter l'ensemble des producteurs dans les zones aménagées avec le soutien du projet.

1.2. Sous composante 2 : Promotion de la diversification des sources d'énergie :

Cette sous-composante vise la recherche de solutions diversifiées de sources d'énergie pour une substitution à l'utilisation du bois de chauffe et le déboisement qui en découle. Les principales activités prévues concernent (i) la réhabilitation des trois périmètres de production de bois villageois installés en 2015, notamment par l'introduction de la technique du Zaï forestier et agricole sur la base de contrats de performance avec les villageois concernés, (ii) l'organisation d'un voyage d'étude à l'étranger pour les producteurs ayant réussi par rapport au contrat de performance dans la réhabilitation de PBV, (iii) le développement d'un nouveau concept de production de bois villageois sur la base d'un redimensionnement et/ou réorientation des installations antérieures, et (iv) le cofinancement de MP FAIE/FIEC en ce qui concerne les aspects liés à l'énergie.

c. Réhabilitation de 3 bois villageois (Zaï forestier/plan d'aménagement)

En 2015, trois villages ont bénéficié chacun d'un périmètre de bois villageois (PBV) d'une superficie de 8 hectares, soit 24 hectares au total. L'évaluation faite par le Projet a permis de constater un faible taux de réussite, ce qui nécessite d'envisager une nouvelle replantation pour améliorer la densité des plants.

Le PTBA 2017 prévoit le réaménagement de deux périmètres sur les trois, celui de Laezib à Mbout étant difficile à récupérer du fait de la contrainte majeure de la disponibilité de l'eau à une distance acceptable. La clôture initialement installée sera démontée pour être utilisée dans le cadre de nouveaux aménagements de production de bois villageois redimensionnés en concertation avec les villageois concernés.

Les périmètres de Aweinatt Sidre à Ould Yengé et celui Tchintcheine Edebaye à Kankossa seront réaménagés courant 2018 de sorte à pouvoir y introduire la technique du Zaï forestier et agricole sur la base de contrats de performances avec les villageois, donnant lieu, en cas de réussite, à la possibilité d'installer d'autres investissements autour dans le cadre du FAIE notamment. Cette activité sera inscrite au programme de collaboration entre le projet et les DRA des Wilayas du Guidimaka et de l'Assaba au cours du premier trimestre 2018.

Tableau : Sites de Zaï forestier :

<i>Moughataa</i>	<i>Commune</i>	<i>Site</i>
<i>Mbout</i>	N'djadjibiné	Loureima
<i>Kankossa</i>	Sani	Bedhlel 2
<i>Ould Yengé</i>	Laweinat	NdoumollyNezaha

d. Recherche de sites pour bois villageois

Dès le début de l'année, lors de l'organisation et la conduite des DT, l'accent a été mis sur l'identification de nouveaux sites pour la mise en place de petits périmètres de bois villageois adaptés aux conditions locales y compris la disponibilité de l'eau et la possibilité d'introduction du Zaï agricole. Trois sites pilotes ont été retenus, un par Moughataa, qui seront réalisés en 2018.

e. Cofinancement des MP FAIE et FIEC :

En 2017, la plupart des MP FAIE utilisant de l'énergie propre ont bénéficié des financements FEM. Les activités de ces MP ont été mises en œuvre. L'enveloppe allouée au co-financement a été épuisée en 2017.

f. Promotion des sources alternatives d'économie d'énergie

Cette activité vise la substitution du combustible ligneux comme énergie domestique pour soulager les formations forestières des trois Moughataas de plus en plus menacées.

A ce titre, le projet a distribué en 2017 un total de 500 kits de cuiseurs à gaz butane. Les ménages récipiendaires ont été sélectionnés sur la base du niveau de pression exercée sur le couvert ligneux de leurs zones d'habitation. Cette activité a été conduite en partenariat avec les services déconcentrés et ceux de l'Administration territoriale à l'échelle des Moughataas de Kankossa et Ould Yengé.



Composante 2 : Amélioration de la résilience des systèmes d'élevage et de production animale en zones oasiennes et semi arides :

L'objectif de cette composante est de rendre la production animale plus résistante au changement climatique. Pour ce faire, l'intervention du projet est focalisée sur la gestion des parcours, de la composition des troupeaux et des pratiques d'alimentation.

2.1. Sous composante 1 : Equipement autour des sites pastoraux

Cette sous composante vise la résilience des systèmes d'élevage de production animale à travers l'aménagement de périmètres pastoraux, l'installation de haies vives et l'ensemencement des périmètres pastoraux nouveaux et existants.

a. Aménagement de nouveaux périmètres pastoraux : Ensemencement et délimitation en haies vives

Les objectifs du PTBA 2017 initial mentionnent la réalisation de trois périmètres pastoraux de 10 Ha chacun (soit 30 Ha au total). Or les observations de terrain relèvent l'impossibilité d'atteindre de telles superficies par la simple mise en place de haie-vives sans clôture. La mission de l'AT FEM du mois de mars dernier recommande la réalisation de six périmètres pastoraux de 5 Ha chacun. Les objectifs mentionnent également la réalisation de 26 Ha de nouveaux périmètres forestiers, il convient donc lors de l'identification des sites de vérifier l'opportunité selon l'implication des villageois de développer la technique de Zaï forestier au sein d'au moins 5 des sites de périmètres pastoraux afin d'atteindre au minimum 25 Ha de périmètres forestiers.

Au début de la préparation de la mise en œuvre, il s'est avéré que le Gouvernement a opté pour la suspension de la mise en place de nouvelles mises en défens du fait de l'important potentiel de conflits sociaux qu'elles comportent. C'est pourquoi, après discussions avec le FIDA, les ressources initialement allouées à cette activité seront consacrées au financement de l'activité de plantation d'arbres en milieu villageois dans le cadre du PTBA 2018.

b. Plantation de haies-vives autour des périmètres pastoraux

Une Convention a été signée avec l'AGLC de Ndoumelly pour l'implantation de Haies-vives autour des clôtures des périmètres pastoraux installés au niveau de la zone du projet en 2016. La sélection de l'espèce a été faite de commun accord. Les travaux d'implantation des haies-vives ont été finalisés au niveau des Moughataas des trois Moughataas.

Tableau : sites Haies vives :

<i>Moughataa</i>	<i>Commune</i>	<i>Site</i>
<i>Mbout</i>	Ndjadjbenni	Loureima
	Foum Gleita	Barat (PP)
	Taringu	Boudamy (PP)
	Tikobra	Ligleida (PP)
<i>Kankossa</i>	Sani	Bedhlel 2 (nouveau)
	Blajmil	Bousribi (PP)
	Hamoud	Garallapari (pp)
	Sani	Leseyra (PP)
<i>Ould Yengé</i>		N'doumollyNezaha (PF)
	Laweinat	Aweinatsidre (BV)
	Bouly	N'doumolly Eh I moussa (PP)
	Laweinat	Agwanit (pp)
	Laweinat	N'oumolly (PP)

c. Ensemencement des périmètres pastoraux existants ou nouveaux sites :

L'aménagement en haies-vives pour les périmètres pastoraux existants ou nouveaux sites bénéficiera de l'ensemencement pour y diversifier les espèces forestières présentes. Il s'agit de sélectionner les espèces appropriées, mettre les semences à la disposition des comités de gestion et les encadrer pour l'opération d'ensemencement. Cette activité sera entamée courant août 2017.

2.2. Sous composante 2 : Résilience des systèmes d'élevage

a. Réalisation de stations pastorales

En 2016, trois sites destinés à abriter des stations pastorales ont été identifiés par le projet en partenariat avec les services de l'Etat au niveau de la Moughataa de Ould Yengé. Trois stations pastorales ont été à ce titre implantées au cours du premier semestre 2017 au niveau du couloir de transhumance de la Moughataa d'Ould Yengé et sont actuellement opérationnelles. La mise en œuvre des travaux de forage et d'équipement des stations a été réalisée par la Société Nationale des Forages et Puits (SNFP) en entente directe. La gestion initiale des sites est assurée par des Comités de Gestion dont les membres proviennent des villages riverains. Les travaux réceptionnés au niveau de chacun des trois sites sont constitués d'un forage pastoral équipé d'un système de pompage à énergie photovoltaïque, d'un château d'eau d'une capacité de 20 m³, et de trois abreuvoirs de 8 mètres de longueur reliés au château d'eau par un réseau de distribution.

Les négociations initiales pour la mise en œuvre de l'aménagement d'un couloir de transhumance dans chacune des Moughataas de Mbout et Kankossa sont entamées au cours du troisième trimestre 2017. La détermination des sites d'implantation des six stations pastorales a été effectuée dans le cadre d'exercices participatifs impliquant l'Administration territoriale, les services déconcentrés de l'Etat et les Associations d'éleveurs. Des DT permettront la détermination participative des comités

et mécanismes de gestion des installations, ainsi que les investissements complémentaires à réaliser au niveau des sites concernés.

Une entente directe avec la SNFP a été formalisée en accord avec le FIDA, qui permettra à la SNFP de réaliser les travaux d'implantation des forages, la réalisation des opérations de forage et des travaux de construction et d'équipement des accessoires. Ces opérations seront entamées début 2018.

b. Campagne d'ouverture manuelle de pare – feux (HIMO) :



Les feux de brousse constituent une fatalité qui affecte chaque année toutes les formations végétales (ligneuses et herbacées) dans la zone d'intervention du projet et se révèlent les plus puissantes contraintes à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles.

Le projet a signé des conventions de partenariat avec les AGLC en octobre 2017, pour l'ouverture manuelle de 700 Km de pare-feu. Ces conventions de partenariat ont été mises en œuvre en novembre 2017. Les travaux ont été suivis et contrôlés par les équipes du projet en collaboration avec les services des Ministères de l'Élevage et de l'Environnement.

c. Formation des AGLC sur la gestion et des espaces pastoraux :

Une formation des AGLC sur la gestion et des espaces pastoraux sera organisée au cours du premier trimestre l'année 2018. Cette formation traitera des questions de production, de conservation de fourrages et l'encadrement des producteurs pour une meilleure gestion des espaces pastoraux.

Pour permettre aux comités de gestion des périmètres pastoraux de bénéficier d'expériences réussies, des visites d'échange seront organisées à l'intérieur de la zone d'intervention du projet, notamment au profit des comités de gestion des périmètres installés à Kankossa et Ould Yengé qui se rendront dans la zone de Mbout au cours du second semestre de l'année 2018.

d. Evaluation des impacts de la restauration des sols sur le couvert végétal

Les négociations avec le CSE de Dakar sont restées infructueuses en raison de coût excessifs par rapport aux attentes du Projet. Cette convention aurait eu pour objet de valoriser la télédétection, pour évaluer les impacts de la restauration des sols sur le couvert végétal. Ces informations peuvent être récupérées par des approximations de pourcentage de mise en valeur des sites restaurés auprès des bénéficiaires et des spécialistes du Projet. Il est également essentiel d'effectuer des mesures de rendements des parcelles mises en valeur par des enquêtes afin de capitaliser sur la restauration de ces espaces.

Suite à la mission de supervision de mai 2017, le projet procédera à la réaffectation des fonds disponibles pour le renforcement du suivi socio-environnemental au profit : i) d'un renforcement des enquêtes socio-environnementales auprès des bénéficiaires ; ii) d'une évaluation de la séquestration du carbone par le logiciel Ex-Act en fin de Projet ; et iii) de la mise en œuvre d'un suivi cartographique de base sur l'évolution du couvert et mise en valeur des zones en CES/DRS (photo aérienne ou photo via l'utilisation de drone, mesures GPS, ou estimation quantitative des spécialistes).

Composante 3 : Hausser l'efficacité des systèmes d'irrigation et la gestion de l'eau :

L'objectif de la composante est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires dans la zone du projet. Le choix des zones d'interventions se fera en concertation avec la population et le choix des zones sera basé sur la politique de ciblage actuelle du projet fondée sur la concentration des activités et la recherche de complémentarités entre les interventions de ses différentes composantes.

3.1. Sous composante 1 : Aménagement en amont et en aval des barrages programmés par le PASK II :

Il s'agit de réaliser des aménagements de protection et de stabilisation de sols par des ouvrages CES/DRS d'une part, et d'infrastructures de production et de distribution de l'eau en aval des deux barrages en cours de réhabilitation. Ainsi, des aménagements CES/DRS en amont des barrages de Loureyma et Lekleibiya sont identifiés et programmés dans le cadre du PTBA 2018, comme également aux alentours d'autres sites dégradés notamment certaines zones de cultures.

De même, un forage d'eau équipé d'un système de pompage à énergie photovoltaïque, d'un château d'eau de 20 m³, d'une réserve d'irrigation de 10 m³, et de trois abreuvoirs de 8 mètres de longueur, est en cours de réalisation à l'aval de chacun des barrages de Loureima et Lekleibiya. Ils permettront d'assurer l'irrigation d'un périmètre maraîcher à aménager en aval de chacun des deux barrages, et à assurer un accès plus facile à une source d'abreuvement pour les cheptels villageois concernés.

3.2. Sous composante 2 : Amélioration des systèmes d'irrigation dans les oasis et les zones de décrue :

Les conditions actuelles d'utilisation des ressources en eau dans les zones oasiennes et les zones de décrue sont génératrices de pertes importantes, accroissant la pression sur ces ressources réputées fragiles.

Les systèmes d'irrigation et d'exhaure utilisés sont coûteux et inadaptés à une exploitation durable de ces ressources.

Pour cela, l'introduction de systèmes d'irrigation par goutte-à-goutte pour l'irrigation au niveau des périmètres maraîchers est nécessaire pour assurer une bonne gestion de cette ressource indispensable pour l'agriculture.

a. Appui au maraîchage par micro-irrigation et en systèmes d'exhaure à énergie photovoltaïque :

Le manque d'eau constitue un grand handicap face au développement des oasis situées dans des zones désertiques avec des précipitations annuelles très faibles.

Les producteurs qui bénéficient de ces appuis en 2017, sont essentiellement localisés dans les bassins oasiens des Moughataas de Kankossa et Mbout, à proximité des sites CES/DRS, et auprès des sites bénéficiaires des clôtures FIEC et FAIE. Ils seront formés sur l'utilisation du système goutte à goutte.

Un premier lot de matériels horticoles, produits phytosanitaires, intrants agricoles et de motopompes a été distribué entre janvier et février 2017 aux 34 OR ciblées en 2016 - 2017 par les agronomes du projet (7 à Mbout, 12 à Kankossa et 15 à Ould Yengé). Un deuxième lot a été distribué en décembre 2017 au profit de



47 OR (8 à Mbout, 25 à Kankossa et 14 à Ould Yengé). Et, un troisième groupe de 20 OR a été identifié courant décembre 2017 et recevra également les mêmes appuis en janvier/février 2018 (7 à Kankossa, 13 à Ould Yengé).

Des kits d'irrigation par goutte à goutte ont été acquis et installés dans le bassin oasien de Kankossa en décembre 2017.

3.3. Sous composante 3 : Suivi du niveau des eaux dans les retenues d'eau et nappes phréatiques

a. Appui des Services de l'Hydraulique dans la gestion des activités

Dans le cadre de la préparation des conditions de pérennisation des installations mises en place au niveau du couloir de transhumance d'Ould Yengé, les Services du Ministère de l'Hydraulique assureront la gestion déléguée des stations pastorales. Pour ce, à la demande du projet le Ministère de l'Agriculture a saisi le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en vue d'amorcer la procédure de réception par l'ONSER des trois stations pastorales du couloir de transhumance de Ould Yengé, dans le cadre du transfert de la gestion des infrastructures hydrauliques mises en place par le projet, conformément à sa stratégie de sortie.

b. Installation des systèmes de suivi des précipitations

Le suivi du niveau des précipitations est un élément central dans la préparation des campagnes agricoles, et, de même dans la gestion des parcours, notamment en ce qui concerne la promotion d'une meilleure veille sur les perspectives agricoles et d'élevage. C'est pourquoi, un lot de 140 pluviomètres a été implanté au niveau de 140 villages de la zone d'intervention du projet courant juin 2017 là où il n'y en avait pas, en partenariat avec Autorités administratives locales et les Communes concernées. Ce lot de pluviomètres est de ce fait intégré au dispositif national de suivi des précipitations.

Ce dispositif sera renforcé en 2018 par l'acquisition de 70 pluviomètres supplémentaires qui seront installés suivant la même procédure, puis intégrés au dispositif national.

Composante 4 : Renforcer les capacités d'adaptation des systèmes de production en milieu rural aux impacts du changement climatique

Cette composante est incluse et en synergie avec la sous composante 2.1 « *Renforcement des capacités des OR et des acteurs locaux* ». Elle vise à apporter, dans sa zone cible, des réponses cohérentes et appropriées au déficit des capacités locales, principal obstacle à l'adaptation des systèmes de production aux changements climatiques. Il s'agit, pour cette composante, d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de sensibilisation, d'information, de formation et d'éducation pour renforcer les capacités des populations locales et leur permettre ainsi de pouvoir accompagner les évolutions climatiques.

4.1. Sous composante 4 : Sensibilisation et mobilisation des décideurs au niveau national et régional en faveur de l'adaptation des systèmes de production agricole aux CC

Campagnes IEC environnement et adaptation au CC

En concertation et en coordination avec la composante III (Appui au développement local), des campagnes de sensibilisation des bénéficiaires du Projet sur la nécessité de la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique ont été organisées comme composantes de la campagne IEC déployée fin 2016-début 2017. Elles seront renforcées et étendues dans le cadre de la campagne simultanée d'Alphabétisation/IEC prévue au premier trimestre 2018.

4.2. Sous composante 2 : Promotion de la gestion participative :

Soutien à l'émergence d'AGLC

Un programme de soutien à l'émergence d'AGLC, initié par les services du MEDD assistés par le ProGRN a été finalisé et validé en décembre 2016. Ce programme est actuellement en attente de d'une décision de démarrage à prendre par les services du MEDD. Il devra permettre d'aboutir à la

création de 5 AGLC au niveau de la Moughataa de Kankossa. Durant le premier semestre 2018, le projet travaillera avec les services du MEDD et le ProGRN afin de formaliser et entamer un programme de soutien à l'émergence d'AGLC au niveau de la Moughataa de Mbout.

Composante 5 : Gestion de la sous-composante FEM

Synergie avec les autres composantes

En plus des synergies déjà développées : (i) Cofinancements FAIE et FIEC ; (ii) Thématiques relatives à l'adaptation au changement climatique au sein des campagnes IEC, l'équipe du projet compte renforcer cette synergie à travers les activités CES/DRS de la composante 1 et (i) les activités de restauration de la fertilité des sols de la sous-composante 1 de la composante FEM (ii) les activités d'aménagement en amont des ouvrages de maîtrise de l'eau de la sous-composante 3 de la composante FEM.

Dans certains cas d'aménagements CES/DRS déjà réalisés, les bénéficiaires remarquent que la durée de restauration des sols dépend de la situation de dégradation initiale des sols. Ils ne valorisent donc pas tout de suite les espaces aménagés. Il convient de proposer aux populations, qui souhaitent une mise en culture des espaces dès la première année, de participer aux activités de la composante FEM d'aménagement en Zaï agricole et en fertilisation organique.

Afin de garantir la durabilité des ouvrages de maîtrise des eaux, les activités FEM valorisent les aménagements antiérosifs en amont de ceux-ci. Il convient donc de financer sur ressources FEM les aménagements CES/DRS effectués par la composante 1 en amont des ouvrages de maîtrises des eaux, comme initialement recommandé lors de la mission de revue mi-parcours de 2016. Cette orientation a été considérée dans le cadre de la formulation des programmes d'aménagement CES/DRS et celui de construction de petits ouvrages hydrauliques du PTBA 2018.

Stratégie de pérennisation des activités FEM

En 2018, le projet poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de sortie et de pérennisation fondée sur :

- **L'appropriation institutionnelle** : en impliquant à la fois les autorités locales et les institutions pour les stations pastorales et les Champs Ecoles Paysans. Les stations ont été implantées avec l'implication de l'ensemble des Ministères concernés, des associations d'éleveur, et des Autorités régionales et locales. La gestion sera effectuée par l'organisme national ONSER. Les DRA s'impliquent également directement dans la mise en œuvre des CEP, qui seront mis à l'échelle sur la base des résultats de l'expérimentation menée en 2017.
- **L'implication des acteurs locaux** : en impliquant les associations locales, AGLC, dans la mise en œuvre des activités d'implantation de haie-vives et de Zaï agricole et forestier. Il s'agit en réalité de la valorisation des savoirs locaux et, par le même, d'une capitalisation des efforts d'autres acteurs du développement ayant soutenu ces organisations auparavant, notamment la GIZ.
- **L'autonomisation des bénéficiaires** : en recherchant à faire évoluer les mentalités au profit de pratiques positives expérimentées avec l'appui du projet, telle la délimitation physique de sites par des haies-vives plutôt que des grillages, notamment au niveau des périmètres pastoraux.



COMPOSANTE 3 : Appui au développement local

Cette composante cible « *la promotion de l'émergence et de la consolidation d'un partenariat local, tourné vers la réduction de la pauvreté et le développement, qui revalorise le statut, les rôles et les responsabilités des populations bénéficiaires, comme acteurs à part entière du Projet* ».

- Les cadres de concertations communaux mis en place par le PASK I seront revitalisés afin d'aider les communautés locales à prendre leur place et jouer pleinement leur rôle dans le développement local.
- L'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette composante seront menées en étroite collaboration avec les populations locales et leurs organisations socioprofessionnelles

COMPOSANTE 3 : Appui au développement local

Les leçons tirées de la mise en œuvre des activités de la Composante III au cours des trois dernières années, les constats et recommandations de la mission de RMP et de la mission de supervision du mois de mai 2017, ont guidé la mise en œuvre des phases préparatoires, de mise en œuvre et de suivi/capitalisation des activités de cette composante en 2017. Les principales activités prévues au titre du présent PTBA 2017 sont axées sur :

- La révision du manuel d’alphabétisation et les thématiques liées à l’IEC pour l’adapter au contexte et aux besoins des populations bénéficiaires ;
- La conduite d’une campagne combinée d’alphabétisation et d’IEC d’une durée de deux mois assortie d’un processus dégressif de prise en charge des alphabétiseurs par les communautés ainsi que la concentration des activités avec l’introduction de thématiques liées au changement climatique et à la vulnérabilité, dans le cadre des activités d’IEC ;
- La poursuite du renforcement des capacités des CCC à travers des formations ciblées et des supervisions formatives ;
- L’instauration d’un cycle unique d’identification des MP FIEC à hauteur de 70 projets/an ;
- Le renforcement du suivi/accompagnement des comités de gestion des infrastructures ainsi que de la petite maintenance, en vue d’assurer leur durabilité ;
- Le recrutement de prestataires / bureaux d’étude spécialisés en vue d’améliorer la qualité technique des dossiers et des réalisations au titre du FIEC.

1. Résultats attendus de la Composante 3

Les résultats attendus et obtenus en 2017 sont comme ci-après.

Par rapport au Cadre logique révisé au cours de la RMP, les résultats attendus sont :

RESULTATS	Indicateurs	Valeurs initiales	Valeurs finales	Objectifs 2017	Réalisations Décembre 2017	Réalisation cumulée 2017	% réal/PTBA
Effets Composant 3 : Le partenariat local pour la promotion du développement rural est renforcé	Nombre de CCC fonctionnels	5	17	11	11	11	100%
	% de projets FIEC toujours fonctionnels à la fin du projet	0	80%	80%	ND	ND	ND
Produit 3.1 Environ 5000 personnes (dont 75% femmes) sont alphabétisées	Nombre d’apprenants et typologie (âge, genre, profession)	0	5 000	4 000	0	3 214	0%
Produit 3.2 Les municipalités approuvent et suivent des investissements publics répondant aux besoins des populations cibles	Nombre de projets FIEC approuvés/financés/e xécutés avec succès	0	270/270/200	55/55/55	55/55/0	191/191/98	100%/100 %/0%

Par rapport à d'autres produits, les résultats sont :

<i>INDICATEURS</i>	<i>Objectifs Fin de projet</i>	<i>Objectifs révisés RMP</i>	<i>Objectifs 2017</i>	<i>Réalisé au 31/12/2017</i>	<i>Résultats cumulés 31/12/2017</i>	<i>% réal/ PTBA</i>
<i>Personnes ayant accès à l'alphabétisation fonctionnelle</i>	22 000	5 000	4 000	0	3 214	0%
<i>Localités ayant accès au programme IEC</i>	379	150	75	0	51	0%
<i>CCC fonctionnels</i>	21	21	11	11	11	100%
<i>% des postes de responsabilités occupés par les femmes</i>	30	20	43	43	43	100%
<i>Nombre de CCC fonctionnels disposant d'un ADL</i>	21	21	18	11 ⁵	18	61 %
<i>MP FIEC financés</i>	50	270	70	55 ⁶	191	79%

Un appel d'offres national a été lancé par la CPMP-SR (Commission de passation des marchés publics du secteur rural) depuis juillet 2017, à travers un appel à manifestation d'intérêt, qui a permis de sélectionner les 6 ONG ayant postulé. Ensuite, une demande de propositions a été adressé aux 6 ONGs, parmi lesquelles 4 ont répondu. Une réforme du dispositif national de passation des marchés publics, intervenue au quatrième trimestre 2018, a engendré une suspension des dossiers en cours jusqu'à fin décembre 2017. Un dénouement de ce dossier est espéré au cours du premier trimestre 2018.

Au cours de la conduite de la procédure lancée en juillet, et afin de mieux adapter le programme aux attentes, besoins et contexte du public cible, le projet avait révisé le programme d'alphabétisation et celui d'IEC, en ajoutant des thèmes relatifs à l'organisation et la gestion associative et financière, l'adaptation au changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles, la vulnérabilité et la résilience des communautés.

En ce qui concerne le FIEC, parmi les 147 projets identifiés par les CCC, 55 projet ont été approuvés dans le cadre du cycle unique 2017. Ce nombre est inférieur à l'objectif de 70 projets FIEC prévus dans le PTBA 2017 initial, principalement en raison du coût élevé des projets prioritaires de création de nouveaux forages d'eau proposés par les CCC et validés par les CRAF et le FIDA.

Les 55 projets FIEC approuvés sont répartis dans les 21 communes dont : 33 projets dans le domaine de l'hydraulique, 19 dans le secteur de l'élevage, 2 dans l'équipement agricole (magasin de stockage) et 1 projet dans celui du désenclavement. Ainsi, 52 sur 55 projets ont été attribués par suite des réunions des CIAC, en charge de l'exécution des procédures de passation des marchés de compétence communale. De même, les 3 forages sont en cours d'exécution par la Société Nationale des Forages.

2. Activités détaillées prévues par sous composante

2.1 Alphabétisation fonctionnelle et campagne d'IEC

Conformément aux recommandations de la mission de RMP du projet, Le PTBA 2017 prévoit l'organisation simultanée des campagnes d'Alphabétisation et d'IEC. Les activités d'alphabétisation de 2017 devaient cibler spécifiquement les bénéficiaires des MP FAIE, les membres des comités de

⁵ Report de la réalisation 2016

⁶ Approuvés (CRAF et FIDA), processus PM en cours au 30 juin 2017.

gestion des infrastructures au titre du FIEC ainsi que ceux des périmètres pastoraux, des activités de CES/DRS et des seuils en gabions.

Report de la campagne d’alphabétisation et d’IEC

Eu égard au retard pris pour le démarrage de cette campagne combinée pour des raisons procédurale et de lourdeur administrative au niveau de la CPMP-SR, celle-ci sera reconduite au premier trimestre 2018, avec l’éventualité d’extension de la durée de ladite campagne, pour résorber les retards accusés en 2017 auprès des bénéficiaires.

En effet, une consultation organisée en mars 2017 a été infructueuse du fait de l’insuffisance des propositions techniques présentées. Un appel d’offres national a été relancé pour les deux activités combinées d’alphabétisation et IEC dans les trois Moughataa. Son dénouement est attendu au cours du premier trimestre 2018.



Révision du programme d’alphabétisation et d’IEC

Les programmes d’alphabétisation et d’IEC ont été révisés en 2017 suivant une recommandation de la RMP visant à mieux les adapter aux attentes et besoins des bénéficiaires, notamment par l’introduction de volets spécifiques portant sur l’Organisation, la gestion associative, la gestion financière, l’adaptation au changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles, la vulnérabilité et la résilience des communautés.

La révision du programme d’alphabétisation vise à renforcer les compétences des bénéficiaires, de contribuer positivement au changement des mentalités, et d’assurer l’adhésion et l’appropriation par les populations. Celle du programme d’IEC a été opérée pour mieux répondre à l’impératif d’une forte mobilisation des femmes et jeunes autour des principales activités développées par le projet dans les trois Moughataas.

Stratégie développée pour la mise en œuvre de la future campagne d’alphabétisation et d’IEC

Dès la finalisation du recrutement des ONG, la campagne d’alphabétisation et d’IEC sera conduite simultanément dans les mêmes villages et par les mêmes prestataires pour une première période de deux mois suivie d’une interruption d’un mois, avant la conduite d’une seconde période de deux mois.

Dans ce cadre, afin de pérenniser les acquis positifs déjà perceptibles par les communautaires bénéficiaires de la campagne IEC 2016/17, un effort particulier sera consenti pour le suivi-évaluation des activités déjà développées sur le terrain. De même, l’amélioration de la circulation de l’information permettra de maintenir les rapports de partenariat et de concertation entre les communautés bénéficiaires et l’équipe du projet, ainsi que toutes les autres parties prenantes, tels que les CCC, les communes, les ONG, etc.

Ciblage des bénéficiaires

En ce qui concerne le ciblage primaire à l’échelle villageoise, une attention prioritaire sera accordée aux villages déjà bénéficiaires d’activités du projet déployées dans le cadre des autres composantes, spécifiquement ceux où un besoin particulier en alphabétisation fonctionnelle et apprentissage des métiers paraît prioritaire (Bénéficiaires FAIE, bénéficiaires des appuis FEM, etc.)

La campagne d’alphabétisation de 2016 a touché plus de femmes que d’hommes. Toutefois, compte tenu de la forte demande d’alphabétisation des hommes (jeunes et âgés), qui se sentent exclus dans

certaines localités, le projet prévoit d'assurer un meilleur accès des hommes en âge d'activité aux campagnes l'alphabétisation au cours de la campagne.

Et, suite aux recommandations de la mission de supervision de mai 2017, les membres des comités de gestion des MP FAIE et de la Composante 1, tout comme ceux des projets FIEC seront prioritaires afin de renforcer leurs connaissances mais aussi la synergie entre les composantes et améliorer ainsi la gestion des activités.

■ Recrutement, formation, encadrement et suivi de 60 alphabétiseurs et 75 points focaux



Les 3 ONG en cours de recrutement assureront l'encadrement technique et le suivi de la mise en œuvre des activités d'alphabétisation fonctionnelle et d'IEC dans les 3 Moughataas.

La mise en œuvre de la future campagne simultanée sera basée sur la mobilisation de 60 alphabétiseurs à raison de 20 par Moughataa, qui sera opérée dès la finalisation du recrutement des trois ONG qui seront en charge de la mise en œuvre de la campagne simultanée Alphabétisation/IEC. Un bénéficiaire est touché par une campagne, mais un alphabétiseur peut faire plusieurs campagnes dans le même village avec de nouveaux bénéficiaires.

Les alphabétiseurs bénéficieront d'une formation suivant les modules déjà élaborés, pour assurer l'efficacité de la méthodologie utilisée sur le terrain. Cette formation concernera tous les alphabétiseurs anciens comme nouveaux, et sera une occasion d'échanger et de partager les expériences, les leçons apprises de la précédente campagne et le savoir-faire des uns et des autres.

Les anciens et les nouveaux alphabétiseurs seront équipés de kits afin de mieux assurer leurs rôles. De même, les bénéficiaires recevront des kits d'apprenants, y compris des tableaux noirs. Pour les apprenants en alphabétisation, des dépliants spéciaux, faciles à lire seront distribués sur les différents thèmes de l'IEC.

Les 75 points focaux déjà identifiés par le projet au cours des campagnes antérieures, seront mobilisés pour la conduite de la future campagne. Ils seront mis en rapport direct avec les ONG responsables de la mise en œuvre des campagnes simultanées Alphabétisation/IEC. Ils bénéficieront de la séance de formation/mise à niveau qui sera organisée au démarrage de la campagne, seront dotés de matériels, et accompagnés par les ONG dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'IEC. Ainsi, chaque village disposant d'un Binôme-Points-Focaux-IEC (BPF-IEC), avec l'appui de l'ONG concernée, peut couvrir certains villages satellites, situés dans un rayon de trois kilomètres, en termes de sensibilisation et d'animation.

■ Mise en place de comités villageois pour les activités d'IEC

A l'instar des campagnes d'IEC de 2015 et 2016, des comités villageois seront mis en place afin d'appuyer les BPF-IEC et les ONG dans la sensibilisation et l'animation dans les villages. La constitution de ces comités villageois vise surtout à internaliser les facteurs de changements induits par cette campagne d'IEC, auprès des populations bénéficiaires et des acteurs locaux.

■ Alphabétisation post-campagne

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche dégressive de l'activité Alphabétisation, les alphabétiseurs continueront leurs activités après la fin des campagnes, dont les coûts seront pris en

charge à 50% par les bénéficiaires. Des campagnes de sensibilisation et d'information seront menées par les équipes du projet appuyées par les binômes et les ONG auprès des communautés cibles, afin de susciter leur adhésion et permettre à terme une bonne appropriation et une diffusion des bonnes pratiques à l'échelle inter villageoise.

Evaluation des campagnes d'alphabétisation et d'IEC

Un bilan des dites campagnes réalisées sera effectué afin de pouvoir améliorer les futures campagnes d'alphabétisation notamment en ce qui concerne la mise à jour du guide d'alphabétisation, l'amélioration des approches et stratégies, la diffusion et le partage des facteurs de succès et des bonnes pratiques, etc.

De même, un atelier de réflexion-bilan sera réalisé à la fin des campagnes simultanées sur la base d'une évaluation participative (avec les binômes et alphabétiseurs) afin de tirer les enseignements et leçons apprises de même que l'impact de cette activité en matière de changement de comportements positifs/négatifs sur les bénéficiaires.

De plus, Le projet conduira des enquêtes ponctuelles avant et après les interventions pour suivre les effets des activités d'alphabétisation et d'IEC notamment en termes de changement des comportements des bénéficiaires.

2.2 Fonds d'Investissement à l'Echelle communale (FIEC)

Au cours de l'année 2017, le FIEC s'est concentré sur des projets centrés sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable, sur les infrastructures de soutien de production agricole, et sur les infrastructures de soutien à l'élevage, etc.

Recrutement de consultants pour le suivi/accompagnement des projets FIEC

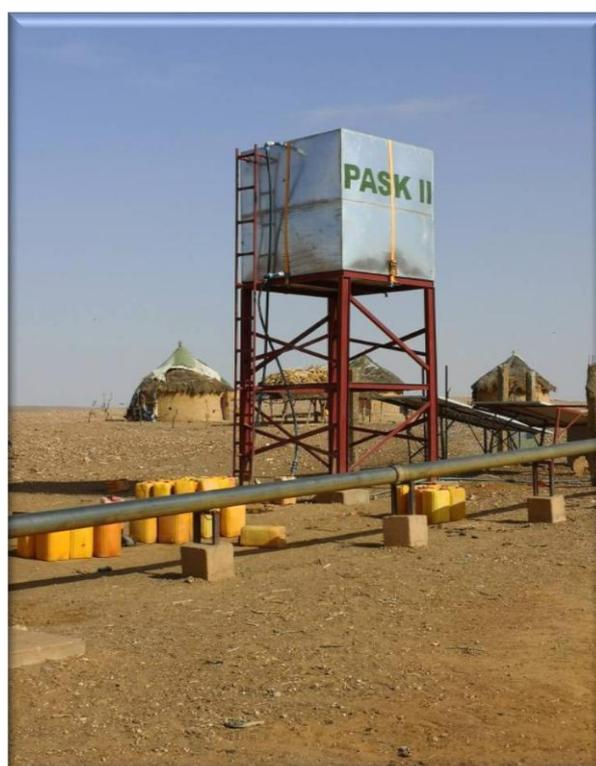
La mise en place d'un dispositif de suivi-accompagnement des projets FIEC après réception des infrastructures est plus que nécessaire en vue de contribuer à leur appropriation par les bénéficiaires et à leur pérennisation. De même, des ONG nationales spécialisées avaient été recrutées dans le courant 2017 pour assurer la formation et le suivi-accompagnement des membres des comités de gestion des infrastructures réalisées dans le cadre du FIEC, de même que pour assurer la petite maintenance des dites infrastructures. Force est de constater que ces prestations ont été résiliées faute de résultats tangibles sur le terrain.

Identification de 147 projets par les CCC

Les 21 CCC de la zone du projet se sont réunis en janvier 2017 sous la supervision des équipes du Projet et ont identifié 147 idées de projets à raison de 7 par CCC. Parmi ceux-ci, 2 à 4 projets, en moyenne, relatifs aux secteurs de l'hydraulique, de l'élevage, de l'équipement agricole et du désenclavement ont été sélectionnés en tenant compte de l'enveloppe budgétisée pour cette année.

Approbation de 55 projets FIEC pour le cycle 2017

Un portefeuille de 55 projets FIEC a été approuvé pour le cycle unique 2017. Ce nombre est inférieur à l'objectif de 70 projets FIEC prévus dans le PTBA 2017 initial, principalement en raison du coût élevé des projets prioritaires de création de nouveaux forages d'eau proposés par les CCC et validés par les CRAF et le FIDA. Parmi les 55 projets approuvés pour 2017 dans les 21 communes de la zone d'intervention du projet, 33 projets sont dans le



domaine de l'hydraulique, 19 projets dans le secteur de l'élevage, 2 projets sont des magasins de stockage et 1 est un projet de désenclavement. La procédure de passation des marchés pour l'exécution de ces projets est achevée, avec l'attribution de l'ensemble des projets, y compris ceux relatifs à la réalisation de forages d'eau.

Recrutement d'entreprises pour l'exécution des travaux

Des dossiers techniques préparatoires au lancement de la procédure de recrutement d'entreprises pour la réalisation des travaux ont été constitués avec l'appui d'un Bureau d'étude recruté à cette fin, qui ont servi de base à la finalisation des Dossiers d'appels d'offres pour le recrutement d'entreprises.

Dès la finalisation des dossiers préparatoires, les Communes concernées, soutenues par l'équipe du projet, ont procédé à la publication d'avis d'appels d'offres en vue du recrutement d'entreprises, pour une durée de 30 jours. Une publicité étendue a été assurée pour cette publication, au niveau de la presse nationale écrite et électronique et des agences et sites d'informations régionaux.

La conduite de la procédure de passation des marchés a été assurée par les Commissions communales appuyées par une équipe du projet conduite par le RAF conformément aux recommandations de la mission de supervision du mois de mai 2017. Cette procédure a concerné 52 projets sur les 55 du lot de 2017, du fait que trois projets concernent la réalisation de nouveaux forages pour lesquels, comme pour les travaux préparatoires de soufflage/essais de débit des forages, une entente directe a été formalisée avec la SNFP comme recommandé par la mission de supervision de Mai 2017.

Les travaux ont été entamés pour une importante partie du lot courant décembre 2018, et la réception provisoire de certaines installations est prévue courant janvier 2018.

Contrôle/suivi des travaux d'exécution des projets

L'innovation de 2017 en ce qui concerne le FIEC a été le recours aux services techniques régionaux des Ministères de l'Hydraulique et de l'Elevage pour assurer le contrôle/suivi des travaux des projets du FIEC dans le cadre de la stratégie de sortie du projet. Six conventions ont été signées avec les trois délégations régionales de chacun des Ministères de l'Hydraulique et de l'Elevage des trois Wilayas de la zone d'intervention du projet. L'objectif étant d'impliquer ces services en amont du processus, de sorte à préparer la prise en charge des installations par eux dès leur réception définitive et, de ce fait, leur intégration au sein du dispositif national dont ils assurent la responsabilité.

Ce dispositif de suivi/contrôle est renforcé par un bureau d'étude mobilisé par le projet dont le rôle est d'apporter un soutien complémentaire aux opérations de contrôle/suivi des travaux conduites d'une part par les services déconcentrés et par l'équipe du projet d'autre part. Il intervient sur tous les maillons de la chaîne à partir de l'implantation jusqu'à la réception.

La répartition des MP par secteur est présentée dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU : Répartition des 55 Projets FIEC 2017 par secteur

MOUGHATAA	SECTEURS				TOTAL
	ELEVAGE	HYDRAULIQUE	AGRICULTURE	DESENCLAVEMENT	
KANKOSSA	4	13	1		18
MBOUT	9	10	1		20
OULD YENGE	7	9		1	17
TOTAL	20	32	2	1	55

Ainsi, 60 % des projets sont relatifs au secteur de l'hydraulique, tandis que 35 % sont axés à celui de l'élevage. Ceci prouve une fois de plus que la principale contrainte de la zone est l'accès à l'eau.

Ce budget prévisionnel de 55 MP FIEC se présente comme suit :

TABLEAU : Financement des MP FIEC 2017 en MRO

MOUGHATAAS	COÛT TOTAL MP	Contribution PASK II	Contribution des bénéficiaires
Mbout	140 771 000	126 693 900	14 077 100
Ould Yengé	90 117 000	81 105 300	9 011 700
Kankossa	116 627 000	104 964 000	11 662 700
TOTAL	347 515 000	312 763 500	34 751 500

Le coût total des 55 projets s'élève à un total hors taxes de **347 515 000 MRO**, financé à hauteur de 60% sur ressources FIDA, à hauteur de 30% sur les ressources nationales. Les bénéficiaires en supportent 10%.

■ Réhabilitation d'installations défectueuses mises en œuvre dans le cadre du cycle 2015 du FIEC

La RMP du projet conduite au mois de septembre 2016 a constaté un certain nombre d'insuffisances liées à la conception, au dimensionnement et à la fonctionnalité de certains projets FIEC mis en œuvre en 2015 lorsque le mandat des Communes était intégral sur l'ensemble des segments de la procédure FIEC et a, sur cette base, recommandé que ces projets soient réhabilités. Déjà, au cours du premier semestre 2017, trois cas ont été traités et les projets concernés sont actuellement parfaitement fonctionnels. Un recensement des cas similaires concernant le cycle FIEC 2015 sera effectué avant la fin 2017 et les travaux de réhabilitation nécessaires, s'il y a lieu, seront exécutés sur financement des ressources de la contrepartie nationale au cours du premier semestre 2018.

2.3 Animation et renforcement des capacités des CCC

Les Cadres Communaux de Concertation, institués dans le cadre du PASK I, qui sont les points de départ des financements du projet dans le cadre du FIEC particulièrement seront revitalisés et appuyés. Ils constitueront des espaces d'échange et de collaboration entre acteurs locaux et notamment entre la société civile locale et les municipalités.

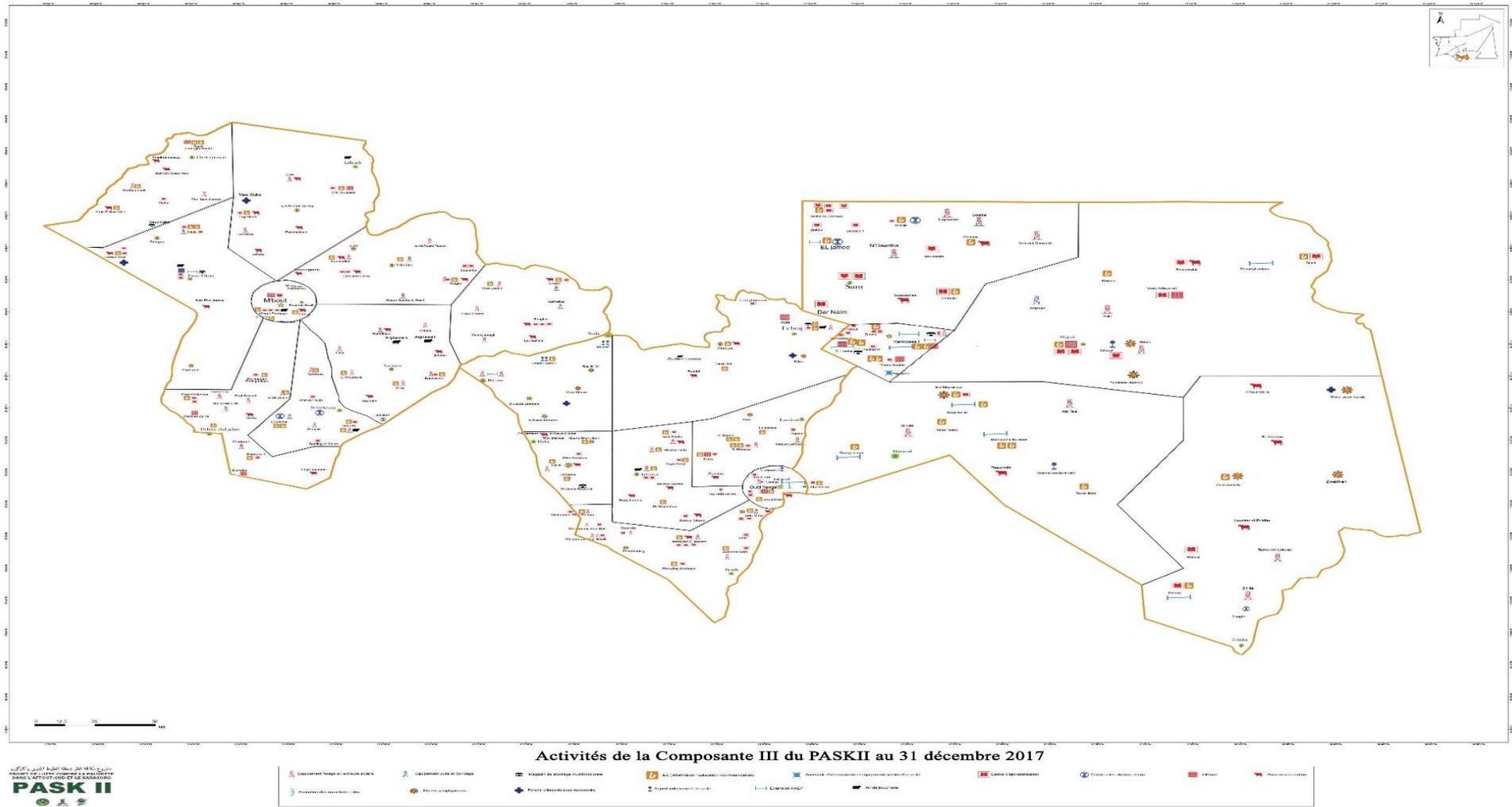
■ Organisation d'ateliers de formation, de renforcement et de mise à niveau des CCC

En marge des missions d'identification des projets FIEC 2017, organisées par les équipes du Projet, des réunions de sensibilisation et d'information ont été animées à l'attention des 21 CCC notamment sur leur rôle et leur mission de même que sur les opportunités de financement offertes par le Projet, à travers le FAIE et le FIEC.

Sur la base des résultats de l'évaluation des CCC conduite par le projet en 2016, des recyclages et sessions de suivi-accompagnement ont été déployés par l'équipe du projet courant 2017, notamment dans le cadre de DT. Ce type d'appui sera maintenu puisqu'il fait dorénavant partie de la démarche suivie dans la mise en œuvre des activités de la composante III.

Des termes de référence détaillés pour un exercice d'évaluation du niveau de fonctionnalité et de renforcement des capacités des 21 CCC de la zone d'intervention du projet ont été finalisés courant décembre 2017 et validé par le FIDA. Cet exercice sera conduit à partir de janvier 2018 au niveau des 21 Communes concernées. Ses résultats serviront de base à la formulation de nouveaux appuis/soutiens aux CCC dans le cadre du PTBA 2018.

CARTE 2 : Activités de la composante 3 en 2017





COMPOSANTE 4 : Gestion de projet

Cette composante a pour objectif « *la coordination, l'administration, le suivi & évaluation, la gestion des connaissances, la gestion des finances, la supervision et l'audit suivant les normes requises* ».

Ce qui nécessite que le dispositif opérationnel du PASK II travaille en synergie avec les structures déconcentrées de l'Etat, les centres d'excellence et les compétences privées. Dans cette optique, il est envisagé dans ce qui suit d'assurer la coordination et la gestion administrative et financière du projet

COMPOSANTE 4 : Gestion du Projet

En 2017, les recommandations de la RMP relatives à la réorganisation interne du projet ont été mises en œuvre. Suite à la suppression de l'Antenne de Mbout, deux spécialistes de l'Antenne de Mbout ont été redéployés au niveau de l'UGP afin de maintenir la qualité des relations qu'ils entretenaient avec les acteurs et bénéficiaires locaux. Les Antennes de Ould Yengé et Kankossa ont été fusionnées. Les deux Moughataas sont actuellement couvertes par l'Antenne de Kankossa-Ould Yengé basée à Kankossa.

Le projet est en pleine vitesse de croisière, mettant en œuvre une importante masse d'activités et gérant plusieurs prestataires de service. La mise en œuvre de la coordination des activités au niveau du Projet s'est traduite par : les réunions organisées mensuellement depuis janvier 2017, les réunions trimestrielles, les ateliers d'échanges et de partage d'informations entre les équipes et parties prenantes, et l'évaluation du personnel du projet. L'audit externe des états financiers a été réalisé par le Cabinet SEC DIARRA – Sages Consult en mai 2017.

Une mission de supervision du FIDA a eu lieu du 7 au 19 mai 2017. De nouvelles recommandations techniques et financières du projet ont été émises par l'équipe de supervision.

Une mission pour la formulation du nouveau COSOP a eu lieu entre le 04 et 15 septembre 2017 suite à expiration du cadre stratégique en 2015.

Le projet poursuivra son implication dans les festivités et événements locaux, l'accompagnement, par des appuis simples aux parties prenantes, l'organisation et/ou le parrainage d'événements spécifiques etc. réunissant de la sorte des instruments efficaces qui sont de nature à faciliter le déroulement des activités et de l'action du projet et en améliorer l'image dans son environnement local.

1. COORDINATION

En 2017, le projet est en pleine vitesse de croisière, mettant en œuvre une importante masse d'activités et gérant plusieurs prestataires de service. Afin de s'assurer de la réalisation effective et efficiente des activités, atteindre les résultats escomptés et permettre une GAR, les activités de coordination et de gestion sont amplifiées à travers :

- Réunion mensuelle de coordination au niveau de l'UGP et au niveau de l'Antenne de Kankossa-Ould Yengé ;
- Réunion trimestrielle regroupant l'UGP et l'Antenne de Kankossa-Ould Yengé et les parties prenantes à la mise en œuvre des activités ;
- Organisation d'ateliers d'échanges et de partage d'informations entre les équipes et parties prenantes ;
- Organisation de bilan semestriel et annuel entre les équipes, les partenaires et les prestataires.

■ Missions de supervision et d'appui à la mise en œuvre du projet (missions FIDA)

Le FIDA a effectué une mission de supervision de la mise en œuvre du Projet au mois de mai 2017. La prochaine mission de supervision du FIDA aura lieu en fin trimestre 1 2018. Un point détaillé sur l'état d'avancement du projet a été présenté à l'équipe du CPM à la marge des activités de formulation du COSOP en septembre et d'appui à la mise en œuvre du PRODEFI en novembre 2017.

■ Sessions du Comité de pilotage du projet

Le comité de pilotage a tenu une session courant décembre 2016 afin d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du PTBA 2016, et approuver le PTBA 2017. Une session du Comité de pilotage a été organisée le 18/08/2017 pour d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du PTBA 2017 à mi-parcours. Le projet de révision du PTBA, en accord avec le FIDA a été validé.

■ Partenariat avec le MA (tutelle technique) et le MEDD

En 2017, la collaboration avec la tutelle technique a été mise en œuvre suite à la signature de l'accord-cadre de partenariat en 2016 avec la Direction de l'aménagement agricole qui assure la tutelle technique du projet pour le compte du Ministère de l'Agriculture. Un programme conjoint de travail a été formalisé, validé par le FIDA et signé début décembre 2016, qui couvre un certain nombre d'activités au niveau des composantes I et II/FEM. Il n'a cependant pas été mis en œuvre à ce jour, notamment pour raisons liées à la récente réorganisation de la DAA. De même, le partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) dans le cadre de la mise en œuvre de la composante FEM a été formalisé et une convention de partenariat portant programme de soutien à l'émergence d'AGLC au niveau de la Moughataa de Kankossa a été signée. Ce programme est actuellement en attente de démarrage.

■ Participation aux ateliers régionaux de concertation et de dialogue politique

Le projet participe activement et partage ses expériences au cours des réunions de concertation et de dialogue politique au niveau communal, départemental et régional.

De plus, afin de développer la synergie avec les autres projets intervenant dans les mêmes zones, le projet continue à participer aux réunions des CRAF présidées par le Wali. Ces réunions sont surtout focalisées sur l'attribution de financements des projets FIEC.

2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Le Manuel de procédures administratives, financières et comptables est en cours de mise à jour pour tenir compte des implications pratiques du redimensionnement du projet issu de la RMP, et pour intégrer les nouvelles dispositions de gestion comptable en ce concerne la décentralisation de la saisie sur Tom2Pro également recommandée par la RMP. Une première discussion a eu lieu avec le Consultant qui a réalisé la première révision du Manuel. La révision proprement dite sera finalisée pendant le premier semestre 2018.

Les activités correspondantes à la gestion administrative et financière sont :

■ Gestion du personnel

Il s'agit de la gestion des TDRs, contrats, paiement des salaires et émoluments, etc.

La composante prendra en charge les salaires, les indemnités et les frais d'assurance du personnel, autre que le personnel des équipes de mise en œuvre directe (MOD) respectivement inscrit dans les autres composantes du projet, plus explicitement le personnel de la Coordination, celui de la cellule administrative et financière, celui de la cellule du suivi – évaluation, celui du bureau de Nouakchott, notamment le personnel subalterne de l'UGP et des antennes qui n'est pas imputé sur les autres composantes du projet (assistants, secrétaires, gardiens et plantons).

L'Assistant de S&E a été promu au poste de Responsable de S&E suivant les recommandations de la mission de supervision de mai 2017.

Par ailleurs, le projet a lancé la procédure relative au recrutement d'un consultant en passation de marchés et d'un auditeur interne mutualisés avec le PRODEFI dans le cadre du développement de l'approche Programme-pays.

■ Gestion des fonds alloués au Projet

Il s'agit de la gestion de fonds alloués par : réapprovisionnement, paiement des dépenses engagées, traitement comptable et analytique, suivi budgétaire et états financiers.

La composante prend en charge, pour le compte de ses différentes structures (Coordination, Cellule administrative et financière, Cellule de suivi-évaluation et bureau de Nouakchott) le fonctionnement nécessaire pour l'exécution des activités à savoir les dépenses afférentes à la bonne mise en marche des moyens de transport (carburant, assurances, pièces détachées, entretien et réparation), les fournitures de bureaux et informatiques nécessaires, les frais de mission occasionnés et les divers TFSE engendrés.

■ Gestion de la logistique et des parcs à matériels

Matériels et équipements informatiques : Cette activité consiste en l'acquisition de postes informatiques pour la Coordination et la cellule administrative et financière (Ordinateurs fixes, ordinateur portables, imprimantes, onduleurs, photocopieurs...etc.) en cas de besoins, ainsi que des équipements informatiques nécessaires aux sièges du projet et au parc automobile (Parc GFU, Accès internet par VSAT, GPS, système de géolocalisation du parc automobile, etc.). Au cours de l'exercice 2017, seules les acquisitions dictées par la nécessité de remplacement de matériels détériorés ont été opérées.

Matériel et mobilier des locaux : Cette activité correspond à l'acquisition de matériels et mobiliers pour la Coordination et la cellule administrative et financière (bureaux, bibliothèques, Fauteuils, chaises, Armoires, Climatiseurs ...etc.).

■ Audit externe

Cette activité porte sur le recrutement d'un Cabinet spécialisé pour de conduire l'audit des états financiers du projet (Etats financiers arrêtés au 31/12/2016) afin de donner un avis sur la gestion générale du projet notamment la gestion administrative, financière et comptable ainsi que le contrôle interne. Le Cabinet SEC DIARRA – Sages Consult a été recruté à la fin du premier trimestre et a conduit l'audit des états financiers courant mai 2017. Le rapport final de l'audit de l'exercice 2016 a été transmis au FIDA courant juin 2017.

3. Mise en œuvre du système S&E et de la gestion des savoirs

■ Opérationnalisation du Système de Suivi-Evaluation

Depuis l'opérationnalisation progressive du SSE, les outils de collecte, de traitement et d'analyse des données ont été améliorés et adaptés selon les besoins en informations du projet et des différents acteurs. Toutefois, pour le moment, les spécialistes n'arrivent pas à assurer pleinement la collecte des données et à remplir les fiches. La cellule a fait recours à des enquêteurs pour réaliser cette tâche.

Le projet a contracté avec le cabinet BICI pour la finalisation du progiciel de SE, qui est opérationnel depuis mars 2017. Au premier semestre 2018, un contrat complémentaire de maintenance du progiciel sera également signé avec le même cabinet .

■ Révision du Cadre logique et du SYGRI

La RMP a mis à jour le Cadre logique du projet et celui de la composante FEM. Un appui à la planification opérationnelle du volet FEM par un consultant international mobilisé par le FIDA a eu lieu au mois de mars 2017. Selon les nouvelles directives du FIDA sur le SSE, le cadre de reporting du SYGRI a été mis à jour.

■ Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation des effets

Après trois années de mise en œuvre, il est important de réaliser l'évaluation des effets par le suivi dans le temps des conditions de l'évolution des conditions socio-économiques des bénéficiaires finaux. Il permettra de renseigner le projet sur l'efficacité de son intervention en termes de bénéfices socio-économiques et en termes de ciblage. Ceci permettant à l'équipe d'ajuster d'une façon très rapide son intervention en cas de nécessité. Ce dispositif se focalisera sur la collecte et l'analyse de données sur les indicateurs des effets produits par chaque composante du projet tels que définis dans le cadre logique actualisé. Des études thématiques et enquêtes spécifiques définies suivant le dispositif de suivi des effets pourront renseigner le projet sur les changements actuels produits par ses interventions dans sa zone d'intervention. Ces activités sont programmées pour le premier semestre 2018.

■ Bibliothèque électronique

Suite aux recommandations de la RMP, le Projet a commencé à rassembler les différents documents en perspective de la mise en place d'une bibliothèque électronique qui sera accessible en ligne. Ces

documents fournissent des informations sur la mise en œuvre du Projet, notamment les rapports des différentes études et enquêtes menées, les études thématiques, les documents de suivi des bénéficiaires, les documents de capitalisation et également les « success stories du projet ». Les documents de référentiels techniques et socio-économiques sous différentes formes feront partie intégrante de cette bibliothèque électronique. L'équipe technique fournira les documents qui seront centralisés au niveau de la CSE.

▣ Appui à la communication et à la gestion des savoirs

Pour prendre en charge les dossiers de la communication autour des activités du projet, et optimiser la gestion des savoirs, un spécialiste sera mobilisé et mutualisé par le PASK II et le PRODEFI pour assurer la bonne prise en charge de ces dossiers.

▣ Gestion des connaissances et capitalisations des acquis

Un des grands défis que le projet doit relever est la capitalisation des acquis et le développement de la gestion des savoirs. D'une manière générale, l'objectif de la capitalisation est de faire ressortir les facteurs de succès et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet afin de toucher le plus large public possible. Elle permet d'apprécier les propositions, démarches, approches, trajectoires de vie du projet ainsi que les résultats de sa mise en œuvre, sous un aspect capitalisable à partir de supports facilement accessibles et compréhensibles, à plusieurs niveaux et horizons.

Par ailleurs, le projet organise au besoin des ateliers/retraites internes de capitalisation. Les principaux participants à ces manifestations sont les bénéficiaires de la zone du projet, l'équipe du PASK II, le comité de pilotage, les services techniques ainsi que les partenaires/prestataires. Ces ateliers/retraites de réflexion/échange/capitalisation dégageront les points forts à valoriser et identifieront les axes de progression.

En 2016 et 2017, un premier essai de capitalisation sur cinq thématiques a été réalisé, qui porte sur :

- Aménagement en CES/DRS des sols dégradés : un espoir pour les petits producteurs ;
- Une entente foncière pour une gestion efficace et durable de l'eau au sein d'une communauté ;
- Utilisations multiples de l'eau souterraine à travers la mise en œuvre de projets FIEC et FEM ;
- Les Périmètres Pastoraux (PP), des réserves pastorales pour l'amélioration de la résilience au changement climatique des communautés ;
- Le Diagnostic Territorial (DT), une approche participative communautaire pour le ciblage des bénéficiaires et des actions à entreprendre.

Ces documents feront l'objet d'études plus poussées au cours de l'année 2018 avec l'appui d'un spécialiste en gestion des savoirs recruté et mutualisé avec le PRODEFI.

▣ Elaboration de rapports périodiques

Pour les besoins de l'UGP, du gouvernement mauritanien et des bailleurs de fonds (FIDA, FEM), la CSE élabore à la fin de chaque semestre et chaque année un rapport d'avancement des activités.

Au mois de janvier 2017, le deuxième rapport SYGRI a été élaboré et les résultats/indicateurs du niveau 2 ont été renseignés.

▣ Révision du PTBA 2017

Après six (6) mois de mise en œuvre du PTBA 2017, l'analyse des leçons tirées de la mise en œuvre des activités au cours du premier semestre 2017 et sur les constats et recommandations formulées dans le cadre de la Mission de supervision du projet, conduite du 7 au 19 mai 2017 ont conduit le projet à effectuer un ajustement du PTBA initial. Une révision des objectifs, des résultats attendus, des activités ainsi que du budget a été effectuée en juillet 2017.

▣ Organisation d'un atelier de formulation du PTBA 2018

L'élaboration du PTBA 2018 a débuté au mois de septembre par la réalisation d'un atelier de bilan du PTBA 2017 avec la participation de l'ensemble de l'équipe du Projet. Des réflexions critiques ont eu lieu sur les résultats. Et des analyses thématiques ont été effectuées (Synergie entre les composantes, procédures FIEC/FAIE, etc.). Un premier cadrage du PTBA 2018 a été réalisé aussi pour clôturer l'atelier de bilan.

▣ Renforcement des acteurs du SSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs clés du SSE, le RSE a participé au premier cycle de la formation CLEAR organisé par le FIDA à du 9 au 13 d'octobre 2017 sur les fondements du suivi-évaluation. Le deuxième cycle est prévu courant avril 2018 sur le suivi des effets et impact.

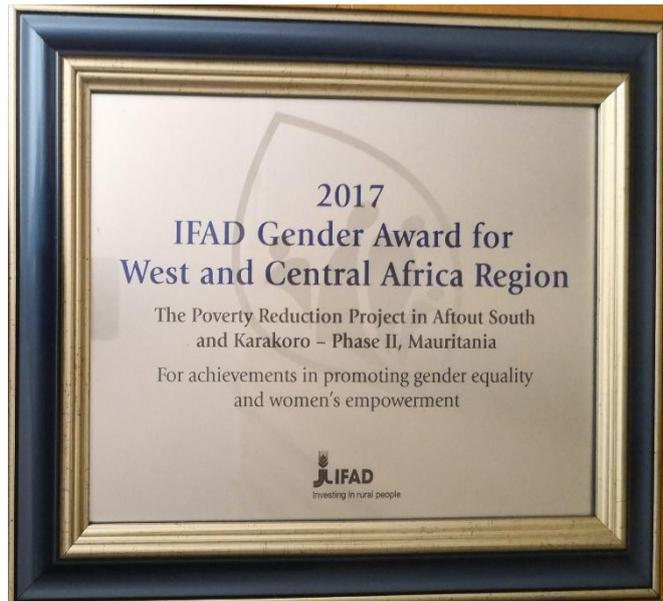
▣ Formation en SIG

Le PASK II travaille depuis 2015 avec un Sigiste pour les besoins de géo-référencement de ses activités pour les besoins de planification ainsi que pour la production/édition cartographique. Le Sigiste organisera une session de formation au profit des équipes du projet pour les initier à la conception des cartes de localisation des actions au cours du second trimestre 2018.

4. ASPECT GENRE ET JEUNESSE

Sur la base des résultats positifs enregistrés par le projet en ce qui concerne la promotion du genre, le soutien aux femmes et à leur autonomie économique, le projet a été désigné lauréat du prix Genre du FIDA pour l'année 2017 pour la Division Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le prix a été reçu à Rome par le Coordonnateur du projet fin novembre 2017 à l'occasion d'un événement spécial organisé par le FIDA à cette occasion. Le projet a également participé à une séance d'échange et de partage d'expériences organisée à la marge de cet événement et a pu communiquer par rapport à sa mise en œuvre, à ses résultats, aux spécificités de son contexte de mise en œuvre et aux leçons tirées de ses quatre années de mise en œuvre.



La dimension genre et jeunes revêt une importance particulière dans le cadre de la mise en œuvre du PASK II en vertu de ses documents constitutifs, et des caractéristiques spécifiques à sa population cible.

La dimension genre et jeunes a été intégrée de manière effective dans toutes les composantes du Projet afin de favoriser des processus de développement et œuvrer pour permettre une pleine participation de tous les groupes défavorisés dans les différentes phases du projet. La spécialiste en genre et jeunes continue d'intensifier son implication dans les différentes composantes du projet, notamment dans la composante 2, par le financement d'une dizaine de MP issu des DT. Il est toutefois important de donner une priorité au MP émanant des DT car ils reflètent les besoins exprimés directement par les communautés. Des actions spécifiques et diversifiées seront menées en faveur des femmes et des jeunes, pour réduire les inégalités qui les touchent spécifiquement et leur offrir des opportunités économiques nouvelles.

La stratégie genre et jeunesse du projet est fondée sur une politique de discrimination positive en faveur des femmes et jeunes, systématisée dans le cadre des démarches préparatoires des activités de toutes les composantes du projet. Elle est de ce fait profondément inscrite dans ses différentes composantes, ainsi qu'au niveau des démarches de ses équipes. Ce pragmatisme a permis d'atteindre rapidement des résultats positifs en ce qui concerne le soutien à ces deux constituantes de la population cible.

La prise en compte des activités féminine tels que : le maraichage, l'embouche, l'exploitation des PFNL sont portés par le volet FAIE de la composante II et la mise en place des projets centrés sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable portés par le volet FIEC de la composante III.

Les principales activités prévues et réalisées sont :

■ Sessions de sensibilisation des acteurs locaux sur l'accès des femme/jeunes aux ressources économiques et aux instances de décisions

En Janvier 2017 lors de l'évaluation des CCC et de l'identification des projets FIEC 2017, l'équipe du projet a renforcé la sensibilisation sur l'approche du projet, les critères d'éligibilité aux MP FAIE, la prise en compte de l'aspect genre et la promotion des jeunes.

Neuf DT ont été élaborés en septembre 2017. Sur la base des résultats de ces DT, 27 MP FAIE ont été identifiés dont 13MP ont été traités et ont reçu leur première tranche de financement. Au cours de ces DT, des campagnes de sensibilisation, d'animation et d'échanges sur le projet et son domaine d'intervention ont été menées. Des thèmes tels que le développement personnel, le leadership et la prise de parole en public par les femmes ont été développés auprès des organisations paysannes

et des comités de gestion mis en place par le projet. Des missions ponctuelles de suivi des MP FAIE ont permis de redynamiser 8 coopératives féminines sur la gestion et l'organisation de leurs activités.

En Janvier 2018 il est prévu des sessions de recyclage de renforcement de capacités des CCC. Ces sessions seront l'occasion de permettre aux participants de mieux comprendre les aspects liés au Genre et l'implication des jeunes en vue d'un changement de comportements vers plus d'équité dans les rapports Homme/Femme au sein du CCC et des communautés bénéficiaires en favorisant les activités spécifiques aux femmes et jeunes.

■ Appui à l'émergence de mouvements/associations dynamiques de jeunes et de femmes

Le projet a déjà identifié neuf associations de jeunes dynamiques dans les trois Moughataa du projet. Il est prévu de mettre en place un partenariat avec ces différentes associations, dans le cadre des campagnes simultanées Alphabétisation/IEC de la composante III qui seront conduites au cours du premier semestre 2018.

Avec l'accord du FIDA, le projet a financé en 2017 au niveau des chefs-lieux de la Moughataa de Mabout deux associations de jeunes. L'une a bénéficié d'un atelier de confection de grillage et l'autre d'une boutique d'intrants agricoles. Le projet continuera sur cette lancée et prévoit de financer 11 MP jeunes dont 4 dans les chefs-lieux des Moughataa. De même, 21 auxiliaires vétérinaires ont été formés en santé animale et la production animale en 2017 en collaboration avec l'ENFVA (Ecole nationale de vulgarisation agricole) et 18 jeunes formés sur l'installation, la maintenance et la réparation des systèmes d'exhaure et d'irrigation.

Les jeunes auxiliaires vétérinaires ont été dotés de trousseaux vétérinaires leur permettant de travailler directement dans le cadre des campagnes de vaccination des cheptels organisées par les services de l'Etat. Les jeunes techniciens en systèmes d'exhaure et d'irrigation seront dotés courant 2018 de motos et de caisses d'outillages leur permettant de mettre leur savoir-faire sur le marché local créant ainsi une offre locale de services à la portée des producteurs pour la maintenance et la réparation de leurs installations.

Suite au financement d'MP FAIE pour des associations de jeunes, et des résultats qu'ils ont déjà atteints, le projet subit une pression massive des jeunes de sa zone d'intervention demandant le financement d'initiatives économiques dans un élan d'engouement impressionnant. Une attention particulière à ce développement sera observée en 2018 et les équipes du projet veilleront à coopter les initiatives prometteuses présentés par les jeunes et associations de jeunes, particulièrement dans le cadre des DT.

5. Assistanes techniques à la mise en œuvre du projet

Des assistances techniques nationales/internationales ont été contractualisées en 2017 pour appuyer le projet dans la mise en œuvre des activités et atteindre ses résultats, suivant les recommandations de la RMP.

- Composante 1 : Assistance technique nationale en génie rural
- Composante 2 : Assistance technique internationale FEM mobilisée par le FIDA.
- Composante 4 : Assistance technique internationale en Suivi Evaluation. L'assistance technique d'un expert en SIG a été mobilisée en fonction des besoins.

4. Réalisations financières (31/12/2017)

Le budget total du PTBA 2017 révisé s'élève à 7 117 697 USD, équivalent à 2 541 017 969 MRO. Le taux de réalisations financières sur base des engagements au 31/12/2017 est de 91% (soit 6 508 000 USD).

- Réalisations financières par source de financement (en 000 USD)

Le taux d'exécution global est de 91% par rapport au PTBA 2017. Par rapport aux sources de financement, la participation des bénéficiaires est en cours de comptabilisation, représentant leur participation en nature ou en espèces dans le cadre des aménagements en CES/DRS, le financement des MP FAIE et projets FIEC.

SOURCE DE FINANCEMENT	Approuvé/ conventions	Approuvé/ Actualisé	Budget 2017	Réalisé au 31/12/2017	Taux d'exécution	Reliquat au 31/12/2017
PRÊT FIDA	8 950	7 899	2 178	2 179	100%	-1
DON FIDA	8 950	7 899	2 178	2 179	100%	-1
DON FEM	3 500	3 500	1 590	1 180	74%	410
RIM	5 179	5 179	889	886	100%	4
BÉNÉFICIAIRES	2 312	780	283	84,62	29,91%	198
TOTAL	28 891	25 258	7 717	6 508	91%	610

- Réalisations financières par Composante (tout financement confondu en 000 USD)

COMPOSANTE	Approuvé/ Actualisé	Budget 2017	Réalisé 31/12/2017	Taux d'exécution	Reliquat au 31/12/2017
Composante 1	6 527	1 368	1 418	104%	-50
Composante 2/FEM	10 027	3 039	1 949	64%	1 091
Composante 3	5 440	1 358	1 722	127%	-364
Composante 4	3 264	1 352	1 419	105%	-67
TOTAL	25 258	7 117	6 508	91%	610

- Réalisations financières du fonds FIDA (Prêt et Don) par catégorie de dépenses (en 000 USD)

CATEGORIE DE DEPENSES FIDA	APPROUVE/ CONVENTIONS	REALLOUE APRES RMP	Budget 2017	Réalisé au 31/12/2017	Taux d'exécution	Reliquat 31/12/2017
I. Travaux	3 803	2 720	920	1 200	131%	- 281
II. Equipement et véhicules	958	1360	176	123	70%	53
III. Services	6 744	5 160	975	576	59%	399
IV. Fonds d'Appui	3 260	5 440	1 463	1 814	124%	- 351
V. Salaires et Indemnités	1 086	2 272	572	448	78%	124
VI. Coût de Fonctionnement	255	880	250	197	79%	53
Non alloué	1 790	55				
TOTAL	17 896	17 887	4 355	4 358	100%	- 2

- Réalisations financières du fonds FEM par catégorie de dépenses (en 000 USD)

CATEGORIE DE DEPENSES FEM	Budget2017	Réalisé au 31/12/2017	Taux d'exécution	Reliquat au 31/12/2017
I. Travaux agricoles	799	535	67%	264
II. Equipements non agricoles	397	434	109%	- 36
III. Matériel et équipements agricoles	17	124	738%	-107
IV. Formation, Atelier, Etudes et Sensibilisation	335	70	21%	265
V. Assistance Technique	23	3	14%	19
VI. Salaires et indemnités	20	14	71%	6
TOTAL	1 590	1 180	74%	410

- Réalisations financières par sous composante en USD

COMPOSANTES	Montant prévu	Réalisé au 31/12/2017	% de réalisations
Composante 1 : Restauration des sols, mobilisation et gestion des eaux de surface	1 367 591	1 417 673	104%
1.1. Restaurer les sols dégradés	1 048 873	1 201 192	114,52%
1.2. Mobiliser les eaux de surfaces	161 064	182 467	113%
1.3. Mise en œuvre de la composante	157 654	34 014	22%
Composante 2 : Développement des systèmes de production agricole, d'élevage et de valorisation des RN, vulnérables aux changements climatiques	3 039 113	1 948 597	64%
Budget Composante 2/FIDA	1 329 906	731 002	55%
2.1. Renforcement des capacités des organisations paysannes en production agricole, élevage et valorisation des ressources naturelles	1 058 530	44 511	4%
2.2. Appui à l'analyse des systèmes de production et l'accès au conseil technique	37 633		0%
2.3 Mise en œuvre de la composante	233 743	120 422	52%
Budget Composante 2/FEM	1 709 207	1 217 595	71%
2.4 Sous composante FEM			
2.4.1. Atténuation des risques de baisse de productivité et de la production agricole induit par l'impact des changements climatiques.	232 059	302 837	130%
2.4.2. Amélioration de la Résilience des Systèmes d'Élevage et de Production Animale en zones Oasiennes et Semi-arides.	898 501	826 234	92%
2.4.3. Augmentation de l'efficacité des systèmes d'irrigation et la gestion de l'eau.	394 305		0
2.4.4. Renforcer les capacités d'adaptation des systèmes de production en milieu rural aux impacts des changements climatiques.	135 490		0
2.4.5. Composante 5 : Gestion (Financement FEM)	48 852	19 091	39%

COMPOSANTES	Montant prévu	Réalisé au 31/12/2017	% de réalisations
Composante 3 : Appui au développement local	1 358 448	1 722 303	127%
3.1. Alphabétisation	197 470	81 882	41%
3.2. Animation	76 424	39 778	52%
3.3. Fonds d'Investissement à l'Echelle Communale (FIEC)	1 050 420	1 600 642	152%
3.4. Mise en œuvre de la composante	34 134		0%
Composante 4 : Gestion	1 352 545	1 419 083	105%
4.1. Formation, Études et Suivi-Evaluation	562 445	614 583	109%
4.1.1. Equipements UGP et antennes	187 654	263 045	140%
4.1.2. Formation	50 980	36 971	73%
4.1.3. Etudes et rencontres	274 791	308 252	112%
4.1.4. Activités diverses	49 020	6 315	13%
4.2. Salaires et Fonctionnement	790 100	804 500	102%
4.2.1. Salaires	402 335	454 497	113%
4.2.5. Fonctionnement	387 765	350 004	90%
TOTAL COMPOSANTES	7 117 696	6 507 656	91%

5. Mise en œuvre du plan de passation de marchés

En termes de nombre, 53 marchés sur les 55 prévus (soit 96%) ont été conclus en 2017.

Le seul marché de travaux correspondant à la réhabilitation de deux barrages en un seul lot de travaux d'entreprise a été attribué à une entreprise nationale.

Le tableau ci-dessous résume la mise en œuvre du plan de passation de marchés :

TYPE DE MARCHES	PREVU		REALISE AU 31/12/2017		% réalisations par rapport	
	NOMBRE	MONTANT (USD)	NOMBRE	MONTANT (USD)	NOMBRE	MONTANT (USD)
TRAVAUX	3	672 269	5	1 142 986	167	170
BIENS ET FOURNITURES	20	464 590	35	323 369	175	66
SERVICES CONSULTANTS	32	644 102	13	239 840	41	37
TOTAL	55	1 780 961	53	1 706 195	96	96

Notons que les conventions de financement dans le cadre des projets FIEC et MP FAIE ne sont pas comptabilisés dans le plan de passation de marchés.